

المؤسسة الوطنية للاشغال في الابار
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUIITS

SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 6.500.000.000 DA



NOTICE D'INFORMATION

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Montant : 4 000 000 000 DA
Echéance : 06 Décembre 2012
Coupon : 3,85%

Garanti par :



Visa COSOB N°07/02 du 02 décembre 2007

« Le visa de la Commission ne peut être assimilé à une recommandation de souscription ou d'achat des titres proposés. Il ne comporte aucun jugement, aucune appréciation sur l'opération projetée. La Commission vérifie que les informations fournies par la notice d'information visée paraissent véridiques et suffisantes pour que l'investisseur potentiel puisse fonder sa décision. »

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
CHAPITRE I- INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION :.....	5
I-1- DECISIONS QUI SONT A L'ORIGINE DE L'OPERATION :	5
I-2- NOMBRE, VALEUR NOMINALE, FORME ET CATEGORIE DES TITRES :	5
I-3- PRIX D'EMISSION :	5
I-4- PRODUIT BRUT ET ESTIMATION DU PRODUIT NET DE L'EMISSION.....	6
I-5-CHARGES RELATIVES A L'OPERATION :	6
I-6- MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES :	6
I-7- JOUISSANCE DES TITRES :	7
I-8- DATE DE REGLEMENT :	7
I-9- TAUX D'INTERET ET TAUX DE RENDEMENT REEL POUR LE SOUSCRIPTEUR :	7
I-10- PERIODE ET MODE DE SOUSCRIPTION :	7
I-11- DUREE TOTALE ET DUREE DE VIE MOYENNE DE L'EMPRUNT :	7
I-12- AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT :	7
I-13- REGIME FISCAL :	8
I-14- GARANTIES :	8
I-15- MASSE DES OBLIGATAIRES :	8
I-16- NEGOCIATION DES TITRES:	8
I-17- ETABLISSEMENTS ASSURANT LE SERVICE FINANCIER DE L'EMETTEUR:	8
I-18- BUT DE L'EMISSION:	9
CHAPITRE II- INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR :	10
II-1- RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL :	10
II-2- CAPITAL :	12
CHAPITRE III- PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR :	13
III-1-PRESENTATION DE L'ENTP :	13
III-2- RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS :	24
III-3- LITIGES : NEANT.....	24
III-4- CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS :	24
III-5- FACTEURS DE RISQUE :	25
CHAPITRE IV- INFORMATIONS FINANCIERES	26
IV-1- PRESENTATION DES PRINCIPES COMPTABLES :	26
IV-2- REGIME FISCAL EN VIGUEUR :	28
IV-3- PRESENTATION ET ANALYSE DES COMPTES DES RESULTATS :	29
IV-4- PRESENTATION ET ANALYSE DES BILANS :	32
IV-5- LE TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :	39
IV-6- TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS :	41
IV-7- TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES :	42
IV-8- TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS :	43
CHAPITRE V- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE 45	45
V-1-LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE ENTP :	45
V-2- REMUNERATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES CADRES DIRIGEANTS :	46
V-3- NOMS ET PRENOMS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS :	46
V-4- POLITIQUE DE COMMUNICATION :	47
V-5- CONTROLE EXTERNE DE LA SOCIETE :	48
CHAPITRE VI- EVOLUTION RECENTE ET BUT DE L'EMISSION	49
VI-1- EVOLUTION RECENTE :	49
VI-2- BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR :	53
CHAPITRE VII- INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE	58
VII-1- STRUCTURE DE LA GARANTIE EN CAPITAL ET EN INTERETS :	58
VII-2- PRESENTATION DU GARANT :	58
VII-3- CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE.....	65
CHAPITRE VIII- ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION	67
VIII-1- SIGNATURE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'ENTP	67
VIII-2- SIGNATURE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :	67

INTRODUCTION

Contexte

L'Entreprise Nationale des Travaux aux Puits, par abréviation ENTP, occupe une place dominante sur un marché algérien du forage en plein développement soutenu par un prix du pétrole toujours plus élevé sur les marchés internationaux. L'entreprise a revu à la hausse son programme d'investissement afin d'accroître ses capacités opérationnelles et répondre à la demande exprimée par son principal donneur d'ordre, la Sonatrach. L'ENTP a décidé de financer ce programme d'investissement par l'émission successive de plusieurs emprunts obligataires sur le marché national :

- le premier emprunt obligataire a été lancé en juillet 2005 pour un montant de 5 milliards de dinars ; il est assorti d'une caution personnelle et solidaire de Sonatrach.
- Le deuxième emprunt obligataire a été lancé en juin 2006 pour un montant de 8 milliards de dinars ; il est assorti des mêmes conditions que le premier (caution personnelle et solidaire de Sonatrach) ; il est destiné en partie au remboursement de la dette extérieure de l'ENTP afin de réduire son exposition au risque de change et au risque de taux, et en partie au financement de ses investissements.
- Depuis cette date, les perspectives de développement dans le domaine des hydrocarbures ne cessent de s'améliorer et confrontent l'entreprise à une demande croissante en prestations de forage.
- Face à un marché porteur, l'entreprise a décidé de contracter un troisième emprunt sur le marché obligataire institutionnel algérien afin de financer l'acquisition de nouveaux appareils de forage et ainsi augmenter ses capacités de production.

Titres émis

- L'émission comporte une tranche unique d'obligations amortissables entièrement (*In Fine*) à son échéance de 5 ans.
- Ces obligations sont assorties d'une caution personnelle et solidaire de Sonatrach.
- Conformément à la législation actuellement en vigueur ces titres bénéficient de l'exonération fiscale applicable aux titres ayant une échéance de cinq ans et plus.

L'entreprise

- L'ENTP est une filiale à 100% de Sonatrach, son activité principale est le forage et l'entretien des puits de pétrole, de gaz naturel et d'eau. Sa part de marché dans le forage sur le territoire algérien est estimée à plus de 50%.
- L'ENTP a réalisé un chiffre d'affaire de 20,6 milliards de dinars en 2006, en augmentation de 20,6% par rapport à 2005. Le résultat net de 2006 est de 2,8 milliards de dinars.

Le garant

- Sonatrach a réalisé un chiffre d'affaire de 4 223 milliards de dinars en 2006, en croissance de 19,43% par rapport à 2005. Son résultat net 2006 a atteint 539 milliards de dinars.

CHAPITRE I- INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION :

I-1- Décisions qui sont à l'origine de l'opération :

Le Conseil d'Administration n° 4/2007 réuni le 26/09/2007 en séance ordinaire a approuvé dans sa résolution N° 01/04/07 la proposition de l'entreprise consistant au lancement en 2007, d'un emprunt obligataire d'un montant de quatre (4) milliards de dinars pour le financement de l'acquisition d'appareils de forage neufs et a donné mandat à Monsieur le Président Directeur Général pour effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les documents y afférents.

L'Assemblée Générale de l'ENTP, réunie en séance extraordinaire le 20/10/2007, a approuvé, dans sa première résolution, le lancement en 2007 d'un emprunt obligataire auprès des institutions financières nationales d'un montant maximal de quatre (04) milliards de dinars destiné à financer l'achat d'appareils de forage neufs et a donné mandat au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre cette résolution.

I-2- Nombre, valeur nominale, forme et catégorie des titres :

I-2-1- Nombre, valeur nominale.

L'émission porte sur un montant maximal de quatre milliards de dinars algériens (4.000.000.000 DA), répartis en quatre cent mille (400.000) obligations d'une valeur nominale de dix mille dinars (10.000 DA) chacune.

Cette opération comporte une tranche unique d'un montant de quatre milliards de dinars (4.000.000.000,00 DA), d'une échéance de cinq (05) ans, portant un intérêt de 3,85 %, soit un coupon de 385 DA par obligation.

I-2-2- Catégorie des titres.

Les titres émis sont des obligations ordinaires.

I-2-3- Forme des titres.

Les obligations sont au porteur et sont dématérialisées.

Les titres sont inscrits en compte auprès des teneurs de comptes conservateurs habilités par la COSOB. Ils sont admis aux opérations d'Algérie Clearing.

I-3- Prix d'émission :

Les obligations sont émises au prix moyen de 100,41% par obligation.

I-4- Produit brut et estimation du produit net de l'émission.

Produit brut : Le total des prix de soumission multipliés par les quantités souscrites de chaque soumission retenue.

Le produit brut de l'émission obligatoire pour un montant nominal souscrit de quatre milliards de dinars algériens (4.000.000.000 DA) est de quatre milliards et seize millions trois cent cinquante cinq mille dinars algériens (4.016.355.000 DA)

Le produit net de l'émission : obtenu à partir du produit brut, déduction faite de l'ensemble des charges de l'opération qui s'élèvent à trente trois millions six cent quarante neuf mille et soixante cinq dinars algériens (33.649.065 DA) hors taxes

Le produit net de l'émission est de trois milliards neuf cent quatre-vingt deux million sept cent cinq mille et neuf cent trente cinq dinars algériens (3.982.705.935 DA)

I-5-Charges relatives à l'opération :

Le montant des charges relatives à cette opération s'élève à à trente trois millions six cent quarante neuf mille et soixante cinq dinars algériens (33.649.065 DA) hors taxes. Il se répartit comme suit :

I-5-1- redevances réglementaires :

- redevance de la COSOB : 0,075% du montant de l'émission, soit trois millions de dinars (3.000.000 DA) *(Article 2 de l'arrêté 2 août 1998 portant application de l'article 3 du décret exécutif n°98-178 du 20 mai 1998 relatif aux redevances perçues par la COSOB)*

I-5-2- rémunération des prestations de services (fixées par les conventions) :

- rémunération du chef de file « BEA » (0,30% du montant levé) soit :douze millions quarante neuf mille et soixante cinq dinars algériens (12.049.065 DA) hors taxes
- rémunération du bureau conseil « STRATEGICA » (0,45% du montant nominal émis) soit dix huit millions de dinars (18.000.000.00 DA) hors taxes.
- Commissions versées à ALGERIE CLEARING (adhésion, inscription en compte et opérations sur titres) : six cent mille dinars algériens (600.000 DA) hors taxes sur toute la durée de vie de l'emprunt.

I-6- Modalités et délais de délivrance des titres :

La date d'inscription en compte au nom des souscripteurs des obligations est fixée le 06 décembre 2007.

I-7- Jouissance des titres :

Les intérêts commencent à courir à partir du 06 décembre 2007; les intérêts sont payables annuellement le 04 décembre de chaque année pendant cinq (5) ans. Lorsque la date de paiement des coupons tombe un jour férié, le paiement aura lieu le premier jour ouvré suivant.

I-8- Date de règlement :

La date de règlement par les souscripteurs est fixée au 06 décembre 2007.

I-9- Taux d'intérêt et taux de rendement réel pour le souscripteur :

Le taux de rendement moyen réel du titre est de 3,76 % (selon le prix moyen arrêté par l'adjudication).

Ce taux n'est significatif que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le souscripteur conserve son titre jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.
- Le montant des revenus annuels est réinvesti au taux de rendement réel moyen, et ce jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.

I-10- Période et mode de souscription :

L'émission est destinée initialement et exclusivement aux banques et investisseurs institutionnels qui pourront par la suite revendre la totalité ou une partie de leurs obligations à leurs clients respectifs. L'émission obligataire sera réalisée sous la forme d'une adjudication à la « hollandaise ». La séance d'adjudication se tiendra le mardi 04 décembre 2007.

I-11- Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :

La durée de vie totale des obligations est de cinq (5) ans.

La durée de vie moyenne de l'emprunt est de cinq (5) ans.

I-12- Amortissement, remboursement :

Les obligations seront remboursées à leur valeur nominale, dans leur intégralité, à leur date d'échéance, soit le 06 décembre 2012.

Ces obligations ne sont pas remboursables par anticipation.

I-13- Régime fiscal :

Les produits et les plus values de cession des obligations sont exonérés de l'IBS conformément à l'article 44 de la loi de finance 2006, modifiant et complétant l'article 63 de la loi de finance 2003 :

« sont exonérés de l'IRG ou de l'IBS pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2003, les produits et les plus values de cession des obligations et titres assimilés cotés en bourse ou négociés sur un marché organisé, d'une échéance minimale de cinq ans émis au cours d'une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2003. Cette exonération porte sur toute la durée de validité du titre émis au cours de cette période ».

I-14- Garanties :

L'emprunt est assorti d'une caution personnelle et solidaire de SONATRACH, à hauteur de 100% du paiement ou du remboursement de toutes sommes que l'ENTP peut ou pourra devoir au titre de l'émission obligatoire en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, intérêts de retards et indemnités, à raison de tous engagements et de toutes opérations liées à la réalisation de l'emprunt obligatoire. La caution personnelle et solidaire est jointe dans la section VIII-3.

I-15- Masse des obligataires :

Les porteurs d'obligations de cette émission sont réunis de droit dans une masse obligatoire. Au cas où l'ENTP émettrait ultérieurement des nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates de remboursement et aux garanties, elle pourrait, si chaque contrat d'émission le prévoit, grouper en une masse unique les porteurs ayant des droits identiques.

La Banque Chef de file, la Banque Extérieure d'Algérie, assurera le rôle de mandataire provisoire de la masse des obligataires, en attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires et la désignation par celle-ci de son mandataire.

Conformément à l'article 715 bis 90 du Code du commerce (Décret législatif 93-08 du 25 avril 1993) :

« Sauf restriction décidée par l'assemblée générale des obligataires, les mandataires ont le pouvoir d'accomplir au nom du groupement tous les actes de gestion pour la défense des intérêts communs des obligataires ».

L'assemblée générale électorale du mandataire officiel de la masse des obligataires se tiendra au plus tard le 31 mars 2008.

I-16- Négociation des titres:

Les obligations de cet emprunt seront négociées sur le marché de gré à gré entre les intermédiaires habilités. Ces titres peuvent faire l'objet ultérieurement d'une demande d'admission en Bourse.

I-17- Etablissements assurant le service financier de l'émetteur:

L'administration des titres en circulation (paiement des intérêts et remboursement du capital) est assurée par Algérie Clearing.

I-18- But de l'émission:

Le produit de l'émission est destiné à financer le programme d'investissement de l'ENTP, essentiellement l'acquisition d'appareils de forage en vue d'accroître le parc d'appareils opérationnels, dotés de technologies modernes et répondant aux exigences des clients, permettant à ENTP de maintenir sa position de leader sur le marché du forage en Algérie.

CHAPITRE II- INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR :

II-1- Renseignements à caractère général :

II-1-1- Dénomination sociale :

L'emprunteur a pour dénomination « Entreprise Nationale des Travaux aux Puits », en abrégé « ENTP »

II-1-2- Forme juridique :

ENTP est une Entreprise Publique Economique en la forme légale d'une société par actions.

II-1-3- Objet social :

Conformément à ses statuts, l'ENTP a pour objet social :

- Le forage et l'entretien de puits de pétrole.
- Le forage de puits hydrauliques.
- Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières inhérentes à ces activités et de nature à favoriser son développement.

II-1-4- Adresse du siège social :

Le siège social de l'ENTP est fixé à la Base du 20 Août 1955 BP 206 / 207 Hassi-Messaoud 30500, Wilaya de Ouargla.

II-1-5- Date et lieu de dépôt des statuts :

Les statuts constitutifs de l'EPE/SPA ENTP ont été établis par acte notarié en date du 21 juin 1989 par devant maître BOUKHALFOUN El-Sedek, notaire à Ouargla.

II-1-6- Modifications des statuts constitutifs :

- Refonte des statuts constitutifs de l'ENTP constatés par acte notarié en date du 29 juin 1997 par devant Maître BOUTER Khélifa, notaire à la résidence d'El-Harrach, 08 rue A.Mokrani, El-Harrach, Alger, pour les mettre en conformité avec les nouvelles dispositions du Code de Commerce.
- Cession sans paiement de 51% du capital social de l'ENTP par le Holding Public RGT en faveur de Sonatrach (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 30 mars 1998).
- Augmentation du capital social de l'ENTP de 800 à 1.600 millions de dinars (acte notarié par devant maître BENABID Tahar du 29 décembre 1998).
- Augmentation du capital social de l'ENTP de 1.600 à 2.400 millions de dinars (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 3 février 2001).

- Répartition des actions de l'ENTP entre le Holding SPP-Sonatrach/Spa et le Holding RMC repris par la SGP TRAVEN (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 3 octobre 2001).
- Transfert des 2.940 actions détenues par la SGP TRAVEN (49%) au profit du SGP INDJAB (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 20 décembre 2005)
- Cession sans paiement des 2.940 actions détenues par SGP INDJAB (49%) au profit du Holding SPP-Sonatrach/Spa qui devient actionnaire à 100% du capital de l'ENTP (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 25 mars 2006).
- Augmentation de capital de 2.400 à 6.500 millions de dinars par incorporation des réserves réglementées (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 07 Octobre 2007).

II-1-7- Numéro d'inscription au Registre de commerce

L'ENTP est immatriculée au Centre National du Registre de Commerce sous le n° 99 B 0122593 du 30 octobre 2007.

II-1-8- Lieu de consultation des documents juridiques

Les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales (ordinaires et extraordinaires), les comptes sociaux, les rapports du conseil d'administration ainsi que les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de l'ENTP.

II-1-9- Date de début d'activité

Les activités de l'ENTP, rentrant dans le cadre de son objet social, ont débuté le 01/01/1983.

II-1-10- L'exercice social

L'exercice social de l'ENTP commence le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année.

II-1-11- Durée de vie

La durée de vie de l'émetteur est fixée à quatre-vingt dix neuf (99) ans à compter de son immatriculation au registre de commerce, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

II-1-12- Répartition statutaire des bénéfices (extrait des statuts)

La répartition des bénéfices de la société aux actionnaires se fait conformément aux dispositions du Code de Commerce.

II-1-13- Assemblées Générales

La tenue, la convocation et les délibérations des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société se font conformément aux dispositions du Code de Commerce.

II-2- Capital :

II-2-1- Composition du capital :

Le capital social de l'ENTP est de SIX MILLIARDS CINQ CENT MILLIONS DE DINARS (6.500.000.000 DA) divisé en SEIZE MILLE DEUX CENT CINQUANTE (16.250) actions d'une valeur nominale de QUATRE CENT MILLE DINARS (400.000 DA) chacune, numérotées de 01 à 16.250, entièrement souscrites et libérées et attribuées avec toutes leurs spécificités de droit de propriété aux actionnaires.

II-2-2- Conditions de modification du capital social :

Selon l'article 06.02 des statuts, le capital social de l'ENTP peut être augmenté, amorti, ou réduit dans les conditions prévues par la loi notamment au sens du décret législatif du 26 juin 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994.

II-2-3- Obligations convertibles :

L'ENTP n'a pas procédé à ce jour à l'émission d'obligations convertibles en actions.

II-2-4- Evolution du capital :

Année	Montant des variations de capital		
	Incorporation des Réserves (DA)	Montants successifs du capital (DA)	Nombre cumulé d'actions de la société
2004	Néant	2.400.000.000	6.000 d'une valeur nominale de 400.000 DA
2005	Néant	2.400.000.000	6.000 d'une valeur nominale de 400.000 DA
2006	Néant	2.400.000.000	6.000 d'une valeur nominale de 400.000 DA
2007	4.100.000.000	6.500.000.000	16.250 d'une valeur nominale de 400.000 DA

II-2-5- Répartition du capital :

Au 30/10/2007, le capital de l'ENTP est détenu à 100% (soit 16.250 actions) par le Holding Services Para-Pétroliers Spa de Sonatrach.

CHAPITRE III- PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR :

III-1-Présentation de l'ENTP :

III-1-1- Historique :

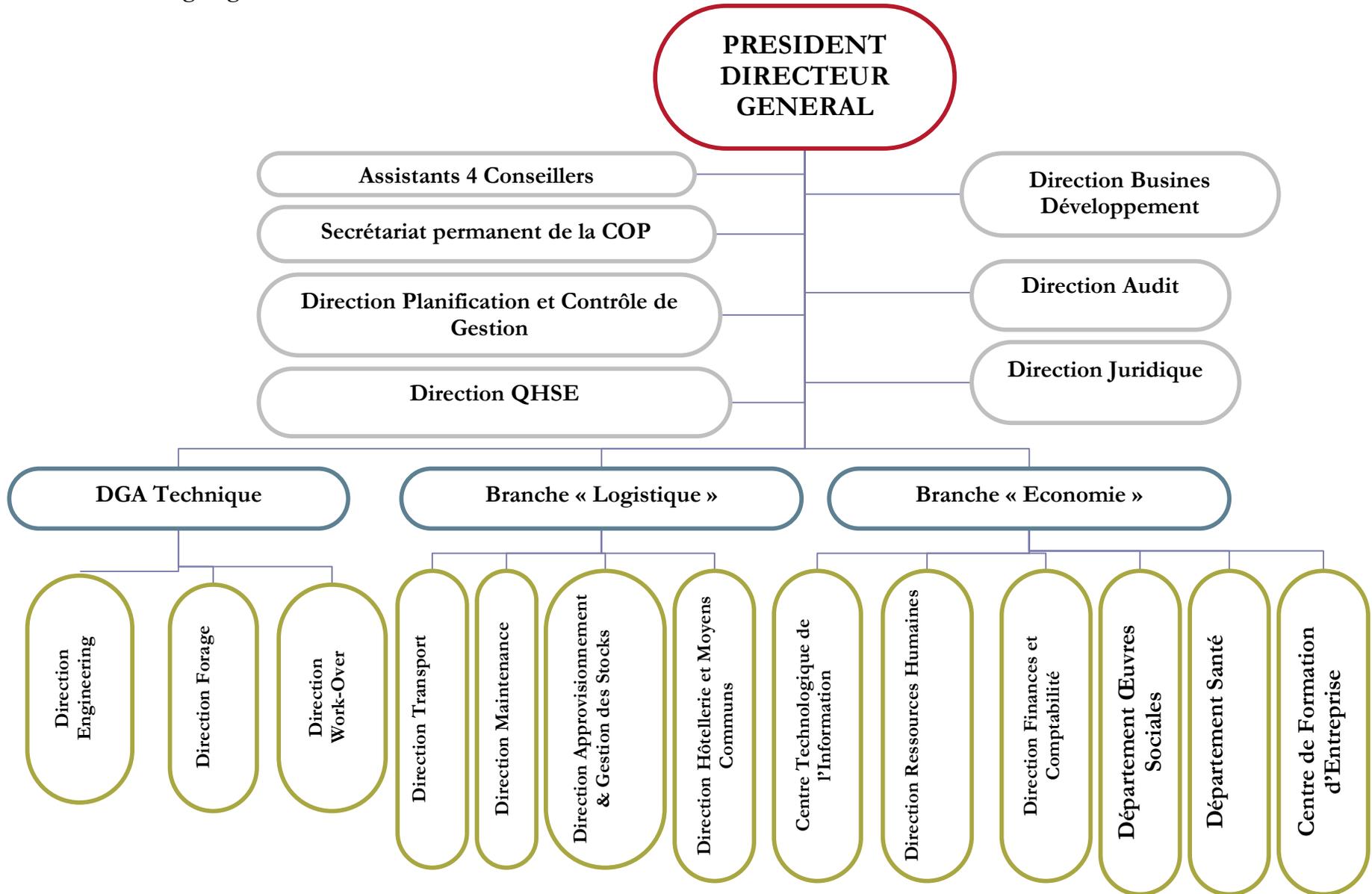
Dés 1968, le forage algérien devient une activité de SONATRACH. *Keskassa1* est le premier puits foré ; la structure opérationnelle s'appelle « Direction des Services Pétroliers » (DSP) et dispose d'un parc de quatre appareils de forage.

En juillet 1972, la DSP prend le nom de Direction des Travaux Pétroliers (DTP). De la restructuration de SONATRACH au début des années 80, émerge le 1^{er} août 1981, l'Entreprise Nationale des Travaux aux Puits (ENTP) héritière de la DTP pour les activités de forage et de work-over. Créée par décret n° 81-171, ENTP devient opérationnelle le 1^{er} janvier 1983.

En juin 1989, l'entreprise socialiste ENTP devient une société par actions détenue par le « Holding Public Réalisation et Grand Travaux » avant de rejoindre le Groupe Services Hydrocarbures (GSH) de Sonatrach en mars 1998, en transférant 51% de ses actions au Holding Services Parapétroliers de Sonatrach.

Les 49% restants font l'objet de plusieurs transferts entre différents représentants des participations de l'Etat (Holding Réalisation et Matériaux de Construction « RMC » en 2001, Société de Gestion des Participations Travaux Energétiques « TRAVEN » en 2001, Société de Gestion des Participations INDJAB en 2005) avant d'être repris en totalité par le Holding Services Para-Pétroliers SPP/Spa Sonatrach au 01 Janvier 2006.

III-1-2- Organigramme :



III-1-3- Réglementation :

L'ENTP est régie par le cadre juridique suivant :

- le code de commerce modifié et complété,
- le décret législatif 08-94 du 26 juin 1994, portant loi de finance complémentaire pour 1994,
- l'ordonnance n° 01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques,
- la loi n°05-07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures et
- les dispositions des statuts de l'ENTP.

III-1-4- Caractéristiques essentielles de l'activité de l'ENTP :

a- L'activité Forage et Work-Over :

Les activités de forage et de work-over (entretien des puits producteurs d'huile et de gaz) génèrent plus de 90% des revenus de l'entreprise. Les directions de Forage et de work-over ont pour mission :

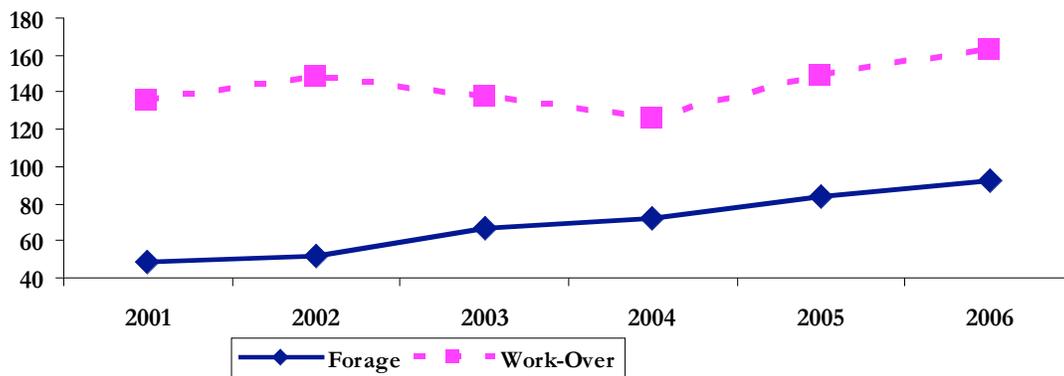
- Le forage de puits de pétrole et de gaz profonds et de moyenne profondeur, la reprise et l'entretien des puits, aussi bien ceux de l'exploration que du développement,
- Le forage des puits d'eau de grande profondeur.
- L'ENTP gère au total 39 appareils dotés d'équipements modernes répondant aux normes internationales et aux exigences des clients en matière de performances et de sécurité.

Le volume de production en termes de puits forés et entretenus est donné dans le tableau ci-dessous :

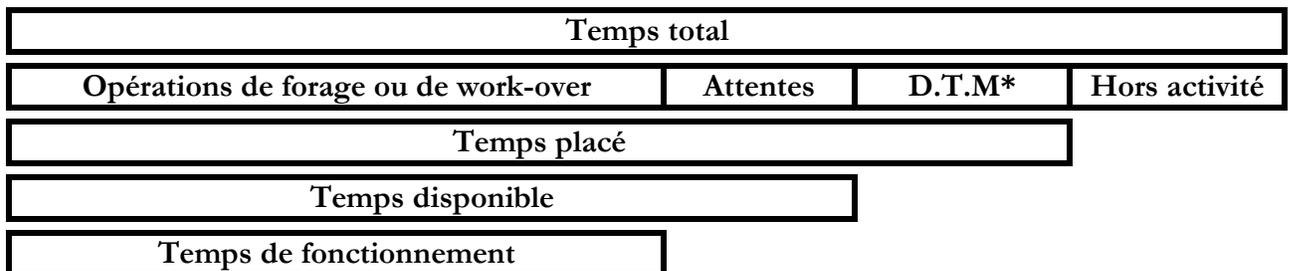
Année	Nombre de puits			Total
	Forage	Work-Over	Hydraulique	
2001	49	135	-	184
2002	52	148	1	201
2003	67	137	-	204
2004	72	125	1	198
2005	84	149	1	234
2006	92	163	-	255

Tel qu'indiqué dans le tableau et graphiques suivants, le nombre de puits forés est en croissance continue. L'activité de work-over est plus cyclique, car elle dépend de facteurs liés aux cycles d'exploitation des forages.

Volume d'Activité de forage et Work-Over en nombre de puits



Définition des concepts utilisés



NB : les temps sont généralement exprimés en Mois-Appareil (M.A)

* DTM : Déménagement, Transport et Montage

Opérations de forage ou de work-over : Forage/carottage, manœuvres, descentes de tubage, instrumentations, interventions de sociétés de services, complétions,

Hors activité : Révision, Rénovation, immobilisations, sans plan de charge (SPC)

Taux d'utilisation (en %) : Temps placé / Temps total

Taux de fonctionnement : (en %) : Temps de fonctionnement / Temps disponible

Rendement physique (en m/Mois. Appareil) : métrage foré / Temps disponible

La rentabilité du capital est grandement liée au temps d'utilisation du parc appareils. L'autre élément influant significativement sur la rentabilité est le niveau des coûts variables.

Nous distinguons deux catégories de rémunération des appareils : la rémunération **en régie** et la rémunération **au forfait**.

a) Tarif en régie :

Tous les travaux de forage ou de work-over (appareils sur puits, appelé Temps disponible) sont rémunérés en régie. Quelques opérations sont normalisées, telles que les interphases et les manœuvres et sont rémunérées au forfait, cela veut dire que le temps dépassant les normes pour réaliser ces opérations ne sera pas rémunéré. Dans la régie, nous distinguons différents tarifs :

- T_1 = tarif appareil en opération, le tout en marche (maximum)
- T_2 = tarif concernant certaines opérations, appareils sans force motrice + attente du fait du maître de l'œuvre.
- T_3 = attente et réparation du fait de l'entrepreneur à concurrence de x h/mois non cumulables (tout dépend du client)
- T_4 = tarif force majeure
- T_{sp} = tarif stockage de l'appareil avec personnel
- T_{sl} = tarif stockage de l'appareil sans personnel
- T_0 = sans rémunération

L'entreprise a intérêt à réduire les temps non rémunérateurs et doit chercher à avoir un équivalent T_1 maximum.

b) Tarif forfait :

Par définition, le DTM (Démontage, Transport et Montage) est l'opération de transfert de l'appareil d'un site à un autre, à savoir du Top DTM (fin du premier puits) jusqu'au montage 100 % du Rig et réception du Rig par le maître de l'œuvre sur le nouveau site.

Les normes de réalisation et les types d'appareils ont été la base de la détermination des tarifs forfaitaires des DTM.

L'entreprise a intérêt à réaliser les transferts des appareils dans des temps normatifs prescrits pour chaque groupe d'appareil, sinon moins; dans le cas contraire, elle accusera des pertes.

L'évolution des principaux paramètres durant les exercices 2005 et 2006 est donnée dans le tableau suivant :

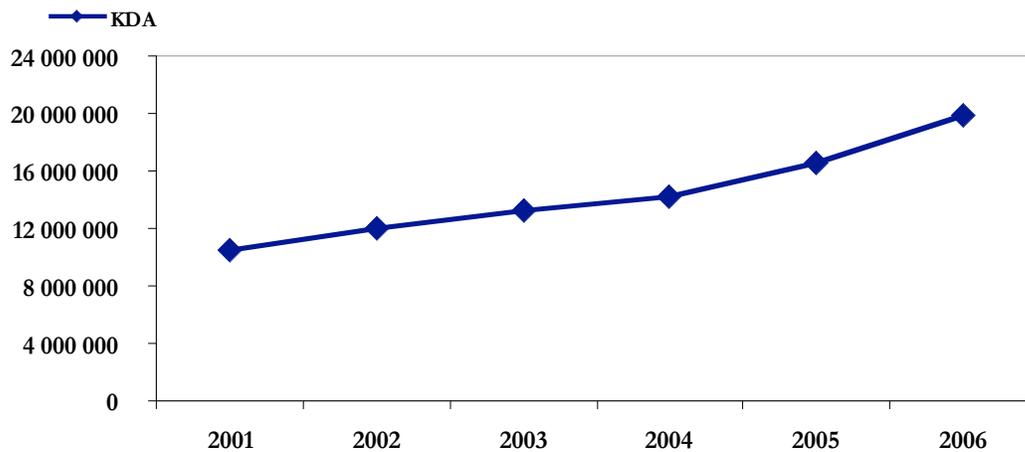
Indicateur	Unité	2005	2006
1- FLOTTE TOTALE DES APPAREILS			
Parc total des appareils, dont	Appareil	36	39
N 110	Appareil	4	4
N 1320 UE	Appareil	3	3
OW 2000	Appareil	1	1
EDRA 2000	Appareil	0	2
EDRA 1200	Appareil	0	1
OW 840 E	Appareil	10	11
CABOT 1200	Appareil	7	7
CABOT 750	Appareil	5	4

Indicateur	Unité	2005	2006
CABOT 500	Appareil	3	3
DRECO NOI 1200	Appareil	2	2
NAT 80 UE	Appareil	1	1
2 – APPAREILS OPERATIONNELS			
Parc des appareils placés, dont	Mois.Appareil (M.A)	397,68	432,91
Parc des appareils disponibles	M.A	337,98	367,74
Parc des appareils en DTM	M.A	59,70	65,18
Parc des appareils	%	89,57	97,62
3 – APPAREILS IMMOBILISES			
Taille du parc des appareils immobilisés, dont	M.A	34,33	10,58
Appareils en rénovation (revamping)	M.A	29,00	7,58
Appareils en révision (entretien lourd)	M.A	0,00	0,00
Montage des appareils neufs	M.A	0,00	0,00
Appareils sans plan de charge	M.A	5,33	3,00
Appareils en attente de révision	M.A	0,00	0,00
Taux d'immobilisation du parc des appareils	%	7,95	2,38
4 – FONCTIONNEMENT DU PARC DES APPAREILS			
4.1. Travaux sur puits			
Taux de fonctionnement des appareils	%	96,48	93,61
Taux du temps inactifs entrepreneur	%	1,29	1,41
Taux de facturation au tarif T1	%	96,60	95,89
4.2. DTM			
Durée totale de DTM	Jours.Appareil	1.769,05	1.957,40
Durée normative totale de DTM	Jours.Appareil	2.085,83	1.837,00
Indice de performance de DTM	Ip	1,18	0,94
5 – INDICES DE PERFORMANCE DES CLIENTS			
Métrage	M	288.284	304.166
Rendements de forage	m/M.A	1.660	1.572
Chiffre d'affaires Forage et Work-Over	10³ DA	16.558.750	19.929.877

En 2006, la flotte s'enrichit de 4 nouveaux appareils de forage et perd un appareil suite à un incendie sur site.

Les indices de performance restent positifs avec un métrage total en hausse de 5,5% et un chiffre d'affaires forage et work-over en progression de 20,36%.

Evolution du Chiffre d'Affaires Activité Forage et Workover

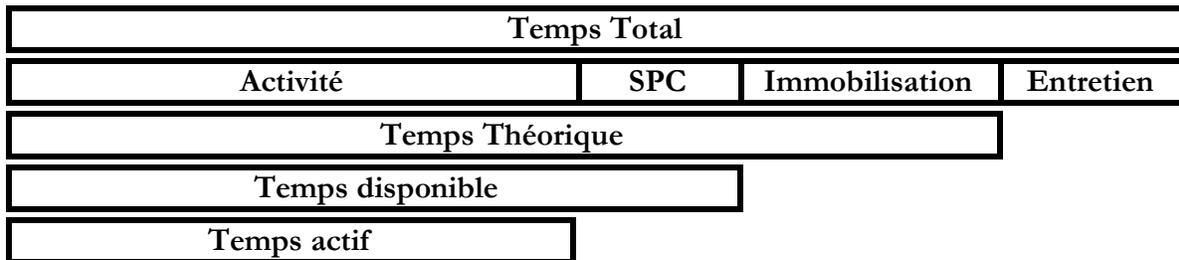


b- L'activité transport :

La division transport est assignée :

- Au déménagement des appareils et camps de forage.
- A la livraison des équipements et consommables aux appareils de forage.
- A la maintenance des véhicules et engins de l'entreprise.

Définition des concepts :



- ✓ **Taux d'exploitation** = Actif / Théorique
- ✓ **Taux de disponibilité** = Disponible / Théorique
- ✓ **Taux de SPC (sans plan de charge)** = SPC / Théorique

Type de véhicule	Taille Parc		Exploitation		Disponibilité		SPC		Immobilisation et entretien	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Véhicules Spéciaux	70	70	44%	87%	66%	76%	22%	13%	34%	9%
Tracteurs DTM	25	23	64%	89%	76%	88%	11%	11%	24%	3%
Grues	48	47	55%	95%	61%	82%	7%	5%	39%	3%
Chariots élévateurs	56	56	16%	100%	78%	86%	2%	0%	22%	3%
Parc Total	199	196	58%	93%	69%	82%	11%	7%	31%	5%

Le temps d'immobilisation et d'entretien du parc total pour l'année 2005 est de 31% en raison d'un important programme de maintenance préventive, dont l'objectif est de réduire à long terme les immobilisations. Ce ratio baisse sensiblement en 2006 pour atteindre 5%.

c- L'activité maintenance pétrolière :

Cette activité est assurée par la division maintenance pétrolière qui se charge de :

- la rénovation des équipements et des camps de forage,
- la rénovation des appareils électro-froid et électroménager,
- la fabrication et le reconditionnement des pièces de rechange,
- les interventions sur chantier :
 - prévention et sécurité aux puits
 - mesure et régulation
 - travaux de soudure sur conduite haute pression, circuit boue ou eau et tronçons du mât des appareils de forage.

La Division, située à Hassi-Messaoud, dispose de 14 ateliers pourvus d'équipements modernes, occupant une surface couverte de 9.750 m² et une surface non couverte de 49.800 m², ainsi que quatre aires de montage des appareils de forage rénovés.

L'évolution des paramètres d'exploitation en termes de nombre d'heures main d'œuvre et nombre d'heures machine pour les exercices 2005 et 2006 est donnée dans le tableau ci-dessous :

	2005		2006	
	Heures main d'œuvre	Heures Machine	Heures main d'œuvre	Heures Machine
Maintenance des Equipements de Forage	36 772	4 919	21 889	3 702
Maintenance Moteurs Industriels et Electricité	40 059	397	23 846	299
Maintenance des Equipements spéciaux	43 078	4 695	25 643	3 534
Fabrication et chaudronnerie Soudure	123 032	49 724	73 237	37 425
Rénovation et maintenance camps forage	113 058	8 455	67 300	6 364
Total	355 999	68 190	211 915	51 324

d- L'activité hôtellerie et moyen communs :

L'activité hôtellerie assure les prestations d'hébergement et de restauration :

- Au personnel opérant sur appareils de forage
- Au personnel opérant sur bases fixes
- Au personnel des compagnies pétrolières

L'activité permet de servir en moyenne 1.500.000 rations par an.

La Division hôtellerie exploite 3 bases de vie et une trentaine de camps de forage dont les capacités d'accueil sont de l'ordre de 4.140 lits. Ces capacités de stockage sont de 860m³ en frigorifique et 590m³ en sec, ainsi qu'une capacité de transport composée d'une flotte de 32 véhicules de transport frigorifique d'une capacité de 1043m³.

Les efforts déployés pour la rationalisation de la gestion de la restauration ont conduit à sous traiter la restauration dans les camps de forage, comme l'indique le tableau suivant :

Hôtellerie	2004	2005	2006
Consommations (KDA)	563 861	430 793	335 207
Effectifs Rationnaires	1 356 391	1 111 114	725 069
PRJ (DA/Personne)	415,71	387,71	462,31
Moyens Communs (KDA)	2004	2005	2006
Affrètement	197 850	264 624	278 585
Allotements	9 690	16 679	14 165
Billetterie	21 620	7 381	22 338
Transport Terrestre	14 452	46 606	52 131
Total Moyens Communs	243 612	335 290	367 219

III-1-5- Débouchés et place sur le marché :

Les principaux clients de l'ENTP sont :

- 1- SONATRACH.
- 2- Les associés de SONATRACH :
 - ✓ REPSOL YPF
 - ✓ BHP PETROLEUM
 - ✓ GULF OIL GULF KEYSTONE
 - ✓ CEPSA
 - ✓ ARCO
 - ✓ OXY OCCIDENTAL
 - ✓ Eni Group AGIP
 - ✓ HALIBURTON
 - ✓ SPERRY-SUN Drilling Services.

- 3- Les Wilayas du sud pour les travaux de forage hydrauliques.

SONATRACH est le principal client de l'ENTP avec plus de 90% du chiffre d'affaires.

L'ENTP est le premier contractant de forage en Algérie avec plus de 50% du marché national (Source : SONATRACH).

Ses concurrents sont principalement ENAFOR, une autre filiale à 100% de SONATRACH, NABORS, SEDCO, SAIPEM et PRIDE.

III-1-6- Principales installations :

ENTP exploite et détient en toute propriété les terrains et bâtiments présentés dans les tableaux ci-dessous :

a- Les terrains :

Localisation	Surface (m²)
Alger	29.543,50
Hassi Messaoud	1.231.992,79
Touggourt	112.646,00
In Aménas	149.700,00
Hassi R'Mel	54.676,00
Mostaganem	3.871,00
Total	1.582.429,29

b- Les bâtiments : (usines, entrepôts, succursales, aires de stockage, parking, base de vie)

Localisation	Surface (m²)
Alger	4.359,54
Hassi Messaoud	133.195,40
Touggourt	3.140,88
In Aménas	441,00
Total	141.136,82

III-1-7- Personnels et effectifs :

Effectifs	2004	2005	2006
Permanents	3 797	3 898	3 711
Temporaires	1 906	2 112	2 621
Stagiaires & Pré-emploi	1	17	7
Total	5 704	6 027	6 339

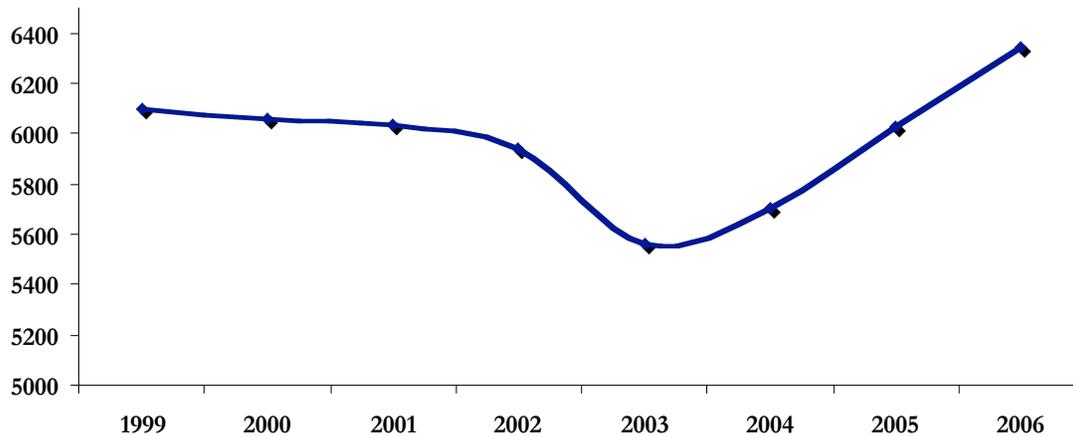
L'effectif à fin 2006 est en augmentation de 312 agents par rapport à 2005 afin de faire face au plan de charge important de l'entreprise.

La répartition par métier au 31 décembre 2006 se présente comme suit :

Désignation	Nombre	Pourcentage
Postes Organiques	198	3,12%
Travaux Pétroliers	3846	60,67%
Maintenance	311	4,91%
Transport	322	4,99%
Hôtellerie	422	5,08%
Administration Générale	1240	19,56%
TOTAL	6 339	100,00%

L'évolution des effectifs entre 1999 et 2006 est donnée par le graphe suivant :

Evolution de l'effectif de l'ENTP en nombre d'agents



Dans le domaine de la formation, l'entreprise poursuit son effort pour améliorer le niveau de qualification de ses agents et développer leur professionnalisme. Les actions de formation ont concerné 4.648 agents en 2006 pour un coût de 457.860 KDA (6,4% de la masse salariale). Les formations sont orientées pour 69% sur les métiers de base de l'entreprise (forage, work over). Les autres formations concernent l'activité HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement), mais également les langues, l'informatique, l'hôtellerie et la gestion.

Désignation	Année 2005		Année 2006		Evolution 2006/2005
	Nombre d'Agents	Part (%)	Nombre d'Agents	Part (%)	
Forage	1 432	32,9%	2 666	57,4%	86,2%
HSE	1 172	27,0%	784	16,9%	-33,1%
Maintenance	391	9,0%	554	11,9%	41,7%
Langues	412	9,5%	316	6,8%	-23,3%
Informatique	246	5,7%	198	4,3%	-19,5%
Hôtellerie	108	2,5%	87	1,9%	-19,4%
Gestion	343	7,9%	43	0,9%	-87,5%
Transport	243	5,6%	0	0,0%	-100,0%
Total	4 347	100,0%	4 648	100,0%	6,9%

III-1-8- Les Investissements :

Durant les exercices 2003, 2004, 2005 et 2006, l'ENTP a réalisé les investissements suivants :

Désignation	Montant en milliers de Dinars			
	2003	2004	2005	2006
Machines et Equipements	3 555 147	2 889 718	6 015 067	9 677 195
Véhicules et Engins		200 658	747 407	132 500
Infrastructures	77 631	180 843	93 736	83 920
Investissements liés à la Formation	104 367	327 863	260 715	
Divers	98 866	227 372	210 139	678 323
TOTAL	3 836 011	3 826 454	7 327 064	10 488 018

L'exercice 2006 est marqué par l'acquisition de 4 appareils de forage. Les investissements réalisés sont en augmentation de 43% par rapport à 2005.

III-1-9- Les approvisionnements :

L'ENTP est soumise pour ses approvisionnements à l'application intégrale de la circulaire 418/SH, relative à la mise en œuvre de la procédure d'appel d'offres BAOSEM (Bulletin d'Appel d'Offres du Secteur des Energies et des Mines) depuis 2002.

III-2- Renseignements sur les filiales et participations :

En 2006 ENTP a souscrit au même titre que plusieurs autres filiales de Sonatrach, une participation à hauteur de 6% dans le capital de « l'Entreprise de relations publiques et services ».

III-3- Litiges : Néant

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

III-4- Contrats et engagements importants :

Un contrat important pour l'activité de l'ENTP est le contrat établissant le plan de charge pour 2005-2008 portant sur des travaux aux puits, signé le 10 avril 2005 entre ENTP et Sonatrach.

Au niveau des engagements financiers, l'ENTP a émis en juillet 2005 un emprunt obligataire d'un montant de 5.000.000.000 DA adossé à une caution personnelle et solidaire de SONATRACH, portant un coupon au taux de 2,75% remboursable *in fine* à l'échéance du 20 Juillet 2010. Les fonds collectés ont servi au financement de l'acquisition de deux (02) appareils de forage 2000 HP et d'importants équipements de forage.

En juin 2006, l'ENTP a émis un deuxième emprunt obligataire d'un montant de 8.000.000.000 DA adossé à une caution personnelle et solidaire de SONATRACH. Cette émission est répartie en deux tranches :

- La première d'un montant nominal de 4.450.000.000 DA portant un coupon de 3,30% remboursable *in fine* à l'échéance du 14 juin 2011.
- La deuxième d'un montant nominal de 3.550.000.000 DA portant un coupon de 3,50% remboursable *in fine* à l'échéance du 14 juin 2012.

Les fonds collectés ont servi à :

- Rembourser par anticipation de la dette extérieure (5.064.702.064 DA sur un total remboursement de 6.074.774.067 DA)
- Compléter le financement de l'acquisition de quatre appareils de forage 2000 HP et 1200 HP (2.935.297.935 DA sur un coût total de 6.605.554.000 DA)

III-5- Facteurs de risque :

ENTP est une entreprise de forage qui fait face à ses propres risques industriels lesquels sont couverts par des polices d'assurances.

Les facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture commerciale et économique mondiale, les activités de forage et le nombre de puits de forage, la volatilité des prix du pétrole et du gaz, la diminution de la demande liée aux produits et services de l'ENTP, les risques liés à l'exploitation, dont les incendies, les explosions et les déversements accidentels de pétrole, entre autres, les litiges imprévus pour lesquels les assurances et les ententes avec les clients ne procurent pas une protection complète, aussi bien que les risques associés à la fluctuation des taux de change. Cette liste des facteurs de risques n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes, dont l'ENTP n'a pas actuellement connaissance ou non significatifs pourraient également avoir une incidence négative sur son marché.

L'ENTP a obtenu la certification ISO 9001/2000 en avril 2003. Cette certification a été confirmée après un audit en avril 2004. Elle a finalisé en mai 2005 l'opération de certification QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) afin de mieux gérer et minimiser le risque.

CHAPITRE IV- INFORMATIONS FINANCIERES

Les informations financières contenues dans la présente notice sont extraites des comptes de la société ENTP. Ces informations comprennent également une analyse des postes des tableaux de comptes de résultats et des bilans.

IV-1- Présentation des principes comptables :

Les comptes de la société sont établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable National algérien et aux principes comptables généralement admis. Les états financiers de l'ENTP respectent les postulats comptables de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes, de séparation des exercices, du nominalisme, de prudence et d'importances relatives auxquels s'ajoutent le principe d'homogénéisation des comptes qui sont établis périodiquement. Les modes de constitution et de reprise de provision sont inclus dans le principe de prudence.

Les titres de participations détenus sur les filiales sont enregistrés au niveau des créances d'investissements, dans le compte « Titres de participation ».

IV-1-1- Les Investissements :

IV-1-1-1- *Amortissement des investissements :*

Les investissements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire. Le tableau suivant indique les taux d'amortissements applicables à chaque type d'investissement :

Libellés	Taux %
Frais préliminaires	20
Installations complexes, Carrières et gisements et Aménagements des terrains	10
Bâtiments d'exploitation, Bâtiments sociaux (construction en dur), Logement du personnel et Bâtiments pour œuvres sociales	5
Routes et pistes de circulation	25
Matériel et outillage	25
sauf: matériel et outillage de forage	15
Matériel de transport	20 nord 50 sud
Mobilier, matériel de bureau, de communication, informatique	10
Emballages récupérables	25
Agencements, installations, et Aménagement	10
Matériel d'impression, prise de vue et de projection	10
Cabines sahariennes	15
Matériel de campement, Matériel de cantine, de sport et loisir, de centre de formation et de jardin d'enfants	10
Matériel d'habitation, Matériel médical et sanitaire	25
Mobilier et équipement ménager	10
sauf: mobilier médical et sanitaire	25

Les frais préliminaires sont résorbés dans les meilleurs délais et au maximum dans un délai de cinq (05) ans. Une fois complètement amortis, les comptes de frais préliminaires et les comptes de résorption correspondants sont soldés systématiquement.

IV-1-1-2- Les frais préliminaires :

Les frais préliminaires sont enregistrés dans les comptes de charge par nature et sont transférés en fin d'exercice, dans un compte d'actif « frais préliminaires », par la contrepartie d'un compte de transfert de charge. Ils sont enregistrés au coût d'acquisition ou de revient.

IV-1-1-3- Equipements de production :

Le compte « équipements de production » enregistre les investissements productifs et les autres équipements de production. Ils sont enregistrés au coût d'acquisition ou de réalisation.

IV-1-1-4- Equipements sociaux :

Ce poste enregistre les biens meubles et immeubles à caractère social, à l'exception des terrains.

IV-1-1-5- investissements en cours :

Ce poste enregistre les investissements en cours de réalisation à la date de clôture de l'exercice comptable. Ils sont évalués au coût de revient.

IV-1-2- Les stocks :

L'ENTP étant une société de prestation de services, elle ne constate pas de stock de produits finis.

Pour ce qui est des stocks à l'extérieur, ils concernent les achats non parvenus au magasin de l'entreprise à la date de clôture de l'exercice. Ils sont enregistrés à leur coût d'achat connu.

IV-1-3- Créances et dettes :

IV-1-3-1- Créances d'investissements :

Ce poste enregistre :

- Les avances et acomptes accordés aux fournisseurs dans le cadre de contrats d'investissements.
- Les titres de participation détenus par l'ENTP dans d'autres sociétés.
- Les autres créances d'investissements (prêts, cautionnement...).

IV-1-3-2- Créances de stocks :

Cette rubrique constate :

- Les avances accordées aux fournisseurs de stocks
- Les consignations versées.

IV-1-3-3- Dettes envers associés et sociétés apparentées :

Ce compte inscrit à son crédit, dettes envers les filiales, les associés et sociétés apparentées.

IV-1-3-4- Créances et dettes libellées en monnaie étrangère :

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées dans les comptes appropriés aux taux de change en vigueur à la date de leur inscription dans les comptes de la société.

Les pertes de change latentes, dues à la fluctuation des taux de change entre les dates d'enregistrement et de la clôture de l'exercice, font systématiquement l'objet de provision à 100% du montant de la perte et ce, conformément au principe de prudence. Par contre, les gains latents n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice.

IV-1-4- Valorisation et traitement comptable des prestations :

Les tarifs de prestations de l'ENTP sont de type contractuel. Les prestations de l'entreprise sont comptabilisées au crédit du compte « prestations fournies ». Elles sont composées de prestations de forage, d'hôtellerie, des locations, de transport, des ateliers et de prestations diverses.

IV-2- Régime fiscal en vigueur :

ENTP est soumise au régime fiscal de droit commun.

Le bénéfice brut est soumis au taux IBS de 25%. Cependant, l'ENTP bénéficie du taux réduit de 12,5% applicable aux bénéfices réinvestis.

IV-3- Présentation et Analyse des Comptes des Résultats :

Les tableaux des Comptes des Résultats pour les exercices 2003, 2004, 2005 et 2006 se présentent comme suit :

Intitulé	En milliers de Dinars			
	2003	2004	2005	2006
Vente de marchandises	62 736	64 150	40 903	82 144
Marchandises consommées	83 656	82 639	39 458	73 929
Marge Brute	20 920	18 489	1 446	8 215
Production vendue				
Production stockée				
Production E/se pour elle-même	332 515	164 637	15 963	199 934
Prestations fournies	13 722 217	15 078 011	16 997 381	20 476 787
Transfert charges de production	82 300	28 647	81 564	5 310
Matières et fournitures consommées	2 293 305	2 311 554	2 398 706	2 819 833
Services	907 066	1 175 697	1 938 354	2 889 364
Valeur Ajoutée	10 915 741	11 765 556	12 759 294	14 981 049
Produits divers	35 548	25 824	188 776	39 447
Transfert charges d'exploitation	853 908	156 029	151 077	94 906
Frais de personnel	5 364 422	5 422 397	5 891 597	7 166 289
Impôts et taxes	406 665	407 215	393 729	429 297
Frais financiers	1 250 308	437 681	793 385	902 117
Frais divers	99 722	114 404	159 416	133 308
Dotations aux amortis & provisions	1 824 461	2 478 744	2 677 836	3 271 049
Résultat d'exploitation	2 859 619	3 086 968	3 183 184	3 213 342
Produit hors exploitation	3 451 188	2 769 545	1 965 209	2 221 215
Charges hors exploitation	3 801 884	2 158 835	1 860 252	2 091 717
Résultat hors exploitation	350 696	610 710	104 957	129 498
Résultat brut de l'exercice	2 508 923	3 697 679	3 288 142	3 342 840
Impôt sur les bénéfices des sociétés	418 041	609 972	567 184	476 412
Résultat net de l'exercice	2 090 882	3 087 706	2 720 958	2 866 428

Note 1 : Les Produits :**Note 1-1 : Le Chiffre d'Affaires**

Le chiffre d'affaires de l'ENTP est constitué de la vente de marchandises et des prestations fournies. Il se présente pour les exercices 2003, 2004, 2005 et 2006 comme suit :

Chiffre d'Affaires	En milliers de Dinars			
	2003	2004	2005	2006
Vente de marchandises	62 736	64 150	40 903	82 144
Prestations fournies	13 722 217	15 078 011	16 997 381	20 476 787
Total	13 784 953	15 142 161	17 038 284	20 558 931
Variation annuelle (%)	7,28%	9,85%	12,52%	20,66%

Le chiffre d'affaires est en croissance continue depuis 2003, avec un taux de 20,6% en 2006, ce qui s'explique par la forte augmentation des prestations de forage et de work-over grâce à l'augmentation des capacités opérationnelles de production qui passent de 378,20 mois-appareils en 2004 à 432,91 mois-appareils en 2006.

Note 1-2 : Production de l'entreprise pour elle-même

La production de l'entreprise pour elle-même représente la rénovation des équipements de production et des équipements sociaux par les moyens propres de l'entreprise. Cette rubrique a connu une baisse importante en 2004 et 2005 car certaines activités de transport et de catering ont été sous-traitées à des tiers.

Note 1-3 : Produits hors exploitation

Les produits hors exploitation passent de 1.965 millions de dinars en 2005 à 2.221 millions de dinars en 2006. Ils se composent pour la plus grande part des reprises sur charge des exercices antérieurs et des produits exceptionnels, en plus des produits de cession d'investissement et des produits des exercices antérieurs. Les reprises sur charge des exercices antérieurs enregistrent l'annulation des provisions des exercices précédents et les redressements des charges de production et d'exploitation.

Les produits exceptionnels comprennent les gains de change, les indemnités d'assurances et les travaux d'assainissement.

Note 2 : Les charges

Note 2-1 : Les charges d'exploitation

Intitulé	En milliers de Dinars			
	2003	2004	2005	2006
Marchandises consommées	83 656	82 639	39 458	73 929
Matières et fournitures consommées	2 293 305	2 311 554	2 398 706	2 819 833
Services	907 066	1 175 697	1 938 354	2 889 364
Frais de personnel	5 364 422	5 422 397	5 891 597	7 166 289
Impôts et taxes	406 665	407 215	393 729	429 297
Frais financiers	1 250 308	437 681	793 385	902 117
Frais divers	99 722	114 404	159 416	133 308
Dotations aux amortis & provisions	1 824 461	2 478 744	2 677 836	3 271 049
Charges d'exploitation	12 229 605	12 430 331	14 292 481	17 685 186
Variation année n sur année (n-1) (%)	7,53%	1,64%	14,98%	23,74%

Les charges d'exploitation augmentent de près de 15% en 2005 et de 24% en 2006 en raison d'une augmentation des postes « services » et « frais de personnel ».

Le poste « services » se compose essentiellement de la sous-traitance en construction (bases et équipements), des loyers et charges locatives, des rémunérations des tiers et des frais de transport. Ce poste a enregistré une hausse de 49% en 2006 en raison du doublement de la sous-traitance en construction qui passe de 635 millions de dinars à 1.151 millions de dinars, l'augmentation des loyers et charges locatives (matériel de transport) passant de 543 millions de dinars à 691 millions de dinars, l'augmentation de la rémunération des tiers qui passe de 243 millions de dinars à 457 millions de dinars essentiellement due au recours à la sous-traitance dans les activités de transport et de l'hôtellerie, et enfin l'augmentation des frais de transport qui passe de 309 millions de dinars à 343 millions de dinars.

Les frais du personnel ont connu une hausse de 8,6 % en 2005 due à la revalorisation des salaires appliquée à partir de mai 2005 avec effet au 1^{er} janvier 2005, puis une nouvelle hausse de 21,6% en 2006 due à la mise en œuvre des nouveaux systèmes de rémunération et des charges sociales induites par les revalorisations salariales.

Les dotations aux amortissements ont connu une hausse de 36% en 2004 due à l'acquisition des nouveaux investissements (12 packs SCR). Une hausse de 8% et 22% est enregistrée respectivement en 2005 et en 2006 due au renforcement de la taille du parc appareils.

Note 2-2 : Les charges hors exploitation

Les charges hors exploitation comportent les charges des exercices antérieurs, la valeur résiduelle des investissements cédés, les dotations exceptionnelles, les reprises sur produits des exercices antérieurs, et les charges exceptionnelles. Ce poste passe de 3.802 millions de dinars en 2003 à 2.159 millions de dinars en 2004 (- 43%), 1.860 millions de dinars en 2005 (-14%), et 2091 millions de dinars en 2006 (+12%). La hausse de 2006 est due aux moins-values des investissements cédés et assainis.

IV-4- Présentation et analyse des bilans :

Les bilans de l'ENTP pour les exercices 2003, 2004, 2005 et 2006 se présentent comme suit :

Actif	Montants nets (en milliers de DA)			
	2003	2004	2005	2006
Investissements	11 133 241	11 734 040	15 972 393	22 825 191
Frais préliminaires	443			
Terrains	58 511	63 573	67 196	65 073
Equipements de production	9 420 347	9 797 087	9 599 292	14 796 493
Equipements sociaux	655 277	526 784	684 321	1 086 830
Investissements en cours	998 663	1 346 596	5 621 585	6 876 795
Stocks	2 967 268	3 284 919	3 768 385	5 302 745
Matières et fournitures	2 588 217	2 905 112	2 901 254	3 817 683
Stocks à l'extérieur	379 051	379 807	867 131	1 485 062
Créances	13 473 994	16 534 118	16 563 070	14 309 744
Créances d'investissement	206 897	103 949	612 915	2 674 826
Créances de stocks	1 948	1 948	1 948	1 948
Créance s/associés et sociétés apparentées	160 390	160 390	166 390	166 390
Avances pour compte	41 617	70 881	87 611	45 562
Avances d'exploitation	471 408	431 603	615 965	629 834
Créances sur clients	3 269 085	3 489 128	4 408 625	3 951 605
Disponibilités	9 318 126	12 272 055	10 663 046	6 837 370
Compte débiteurs du passif	4 523	4 165	6 572	2 210
TOTAL ACTIF	27 574 503	31 553 077	36 303 848	42 437 680

Passif	Montants (en milliers de DA)			
	2003	2004	2005	2006
Fonds propres	8 471 224	10 515 989	13 514 626	15 582 481
Capital social	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Réserves légales	240 000	240 000	240 000	240 000
Réserves réglementées	5 304 477	7 227 865	10 055 919	12 476 881
Réserves facultatives	267 696	375 017	534 494	404 325
Résultat en instance d'affectation	-	-	-	-
Provisions pour pertes et charges	259 051	273 107	284 212	61 275
Dettes	17 012 396	17 949 382	20 068 264	23 988 771
Dettes d'investissements	6 627 407	7 345 220	15 024 154	16 537 168
Dettes de stocks	410 848	355 031	777 071	2 043 287
Détentions pour comptes	286 192	240 623	330 779	495 652
Dettes envers /associés et sociétés apparentées	394 433	394 608	443 783	824 608
Dettes d'exploitations	3 012 171	2 637 512	3 211 684	3 800 114
Avances commerciales	578 126	579 145	280 791	287 942
Dettes financières	5 702 068	6 397 243		
Comptes créditeurs de l'actif	1 151			
Résultat de l'exercice	2 090 883	3 087 706	2 720 958	2 866 428
TOTAL PASSIF	27 574 503	31 553 077	36 303 848	42 437 680

Note 3 : Frais Préliminaires

Ce poste a été totalement amorti en 2004 conformément aux dispositions du Plan comptable national limitant la durée d'amortissement des frais préliminaires à 5 ans maximum.

Note 4 : Investissements corporels

Note 4-1 : Les terrains

Entre 2003 et 2005, l'augmentation de la valeur des terrains (+8,65% en 2004, +5,70% en 2005) correspond à des frais d'aménagement.

En 2006, la baisse de valeur des terrains et aménagements (-3,16%) correspond à l'amortissement annuel des aménagements des terrains.

Note 4-2 : Equipements de production

Ce poste comprend essentiellement le matériel et outillage, le matériel de transport et les bâtiments industriels.

Durant l'année 2005, ce poste a baissé de 197.795 KDA en valeur nette (-2,02%) en raison d'un désinvestissement lié aux ventes aux enchères et de la poursuite de l'effort d'assainissement du patrimoine immobilisé. En 2006, le poste augmente de 54% en valeur nette en raison de l'acquisition de 4 appareils de forage et de leurs équipements.

Note 4-3 : Equipements sociaux

Ce poste inclut les biens et immeubles constituant l'infrastructure à caractère social de la société tels que les bases de vie, les cantines, les logements de fonction, les centres médicaux et les équipements ménagers. En 2006, cette rubrique a connu une hausse de 58,77% en valeur nette.

Note 4-4 : Investissements en cours

Ce poste enregistre une hausse de 4.276.989 KDA en 2005 (+317,61%), essentiellement due à des biens non réceptionnés et frais d'approche de l'exercice 2005 et antérieurs. Il progresse en 2006 de 22,33% pour les mêmes raisons (équipements de production non encore réceptionnés).

Note 5 : Stocks

Les stocks de matières et fournitures nécessaires au fonctionnement, à l'entretien et à la réparation sont enregistrés au prix d'achat majoré des frais d'approche y afférents.

Ce poste augmente de 10,68% en 2004, de 14,70% en 2005 et de 40,71% en 2006 en raison de l'augmentation des stocks de matières et fournitures, notamment de pièces détachées, et de l'augmentation des stocks à l'extérieur (stocks sous douanes).

Note 6 : Les créances

Les créances de l'ENTP pour les exercices 2003 à 2006 se présentent comme suit :

Note 6-1 : Créances d'investissement :

Les créances d'investissement pour les exercices 2003 à 2006 se présentent comme suit :

Désignation	En milliers de Dinars			
	2003	2004	2005	2006
Titres de participation	384 480	6 000	300 000	306 000
Prêts	57 158	67 527	101 306	131 610
Avances et acomptes sur investissement	142 644	35 350	210 531	1 834 763
Cautionnements versés	1 095	1 492	1 492	402 873
Créances d'investissement brutes	585 377	110 369	613 335	2 675 246
Provisions	378 480	6 420	420	420
Créances d'investissement nettes	206 897	103 949	612 915	2 674 826

Le montant de cette rubrique renferme principalement les participations de l'entreprise, les avances et acomptes sur investissements et les cautionnements versés.

Le portefeuille de titres de participation a évolué de la manière suivante :

- En 2003, le titre DECO/spa pour une valeur globale de 378.480 KDA représentant 50% du capital (3.154 actions de valeur nominale de 120.000 DA) a fait l'objet d'une provision pour dépréciation en prévision de sa liquidation réalisée en 2004.
- Durant l'exercice 2004, l'entreprise n'a fait aucune nouvelle acquisition.
- En 2005, les actions NAFTAOGAZ/Spa pour une valeur de 6.000 KDA représentant 20% du capital (60 actions de 100.000 DA) sont cédées au profit du holding SPP/Spa Sonatrach à la valeur nominale, en contrepartie de la réduction des créances sur associées et sociétés apparentées détenues par le holding SPP/Spa Sonatrach sur ENTP.
- En 2005, les 300 millions de dinars inscrits aux titres de participation représentent une souscription de 30.000 obligations SONELGAZ, dans le cadre de l'appel public à l'épargne de mai 2005, d'une valeur nominale de 10.000 DA chacune avec un taux de rendement nominal à la souscription de 4,50%.
- En 2006, l'ENTP prend une participation de 6 millions de dinars dans une entreprise de relations publiques et de services.

Les avances et acomptes sur investissement, ainsi que les cautionnements ont augmenté de manière significative en 2006 en raison de l'important programme d'investissement en cours de réalisation.

Note 6-2 : Créances de stocks

Ce poste contient essentiellement les biens détenus en consignation par l'entreprise à la clôture de l'exercice. Ils représentent un montant net de 1.948 KDA en 2006, sans changement depuis 2003.

Note 6-3 : Créances sur associés et sociétés apparentées

Ce poste de l'actif a enregistré en 2003 et 2004 une créance sur « joint operations JETCO » pour un montant de 160.390 KDA. Elle n'a pas fait l'objet de provisions. En 2005, il a été augmenté de 6.000 KDA en représentation de la créance détenue sur NAFTAOGAZ/Spa cédée en 2005 au Holding SPP/Spa en attente de régularisation par diminution de la dette envers le Holding SPP/Spa.

Note 6-4 : Créances clients

En 2006, les créances clients s'élèvent à 3.951.605 KDA en valeur nette, soit une baisse de 11,56% par rapport à 2005, en raison d'une réduction des délais de règlement de Sonatrach, principal donneur d'ordre.

Note 6-5: Les disponibilités

Le poste « Disponibilités » enregistre une baisse sur les deux dernières années, de 13,11% en 2005 et 35,88% en 2006, en raison de l'important programme d'investissement. Néanmoins, ce poste reste à un niveau important de 7.040.895 KDA en 2006. Une dotation aux provisions de 203 MDA a été passée en 2006 et concerne le dépôt (et les intérêts) effectué par ENTP au niveau de l'ex Banque Al Khalifa et qui sont jugés irrécupérables.

Les comptes libellés en devises ont fait l'objet d'actualisation de leur solde au dernier cours connu de leur monnaie de compte.

Les avoirs en espèces détenus par l'entreprise sont consignés dans des arrêtés de caisse dûment établis.

Note 7 : Les fonds propres

Les fonds propres ont connu une augmentation substantielle depuis 2004 (+24,14% en 2004, +28,52% en 2005, +15,30% en 2006) pour atteindre 15.582.481 KDA en 2006, grâce à une politique d'affectation systématique des résultats aux réserves réglementaires. Celles-ci voient leur montant doubler sur la période, passant de 5.304.477 KDA en 2004 à 12.476.881 KDA en 2006.

Note 7-1 : Capital social

Totalement souscrit et libéré, le capital social de l'ENTP s'élève à 2.400.000 KDA. La dernière augmentation de capital date de 2001, année où le capital a été augmenté de 800.000 KDA pour être porté à son niveau actuel.

Note 7-2 : Réserves légales

Les réserves légales sont de 240.000 KDA et n'ont subi aucune variation depuis 2003 du fait qu'elles ont atteint le seuil légal de 10% du capital social.

Note 7-3 : Autres réserves

Il s'agit des réserves réglementées et des réserves facultatives. Les réserves réglementées sont constituées des bénéfices taxés au taux réduit de 15%.

En 2006 un prélèvement de 400.000.000 DA a été effectué sur les réserves facultative au titre du règlement pour compte de l'ENTP/SPA au profit de la SGP INDJAB dans le cadre de la convention entre ENTP/SPA et le Holding SPP/SPA (Résolution N°2, AGO du 03 mai 2006)

Note 8 : Provisions pour pertes et charges

Ce poste enregistre les provisions pour pertes et charges destinées à faire face à des charges que les événements en cours rendent probables.

Elles sont constituées essentiellement des pertes de change probables suite à l'actualisation des dettes externes non échues au 31 décembre au dernier cours de la monnaie en compte.

Note 9 : Les Dettes

Note 9-1 : Dettes d'investissements

Les dettes d'investissements se composent des éléments suivants :

Dettes d'investissement	En milliers de DA			
	2003	2004	2005	2006
Emprunt obligataire			5 000 000	12 941 875
Obligations à émettre	297 000	267 300	-	
Emprunts bancaires	1 186 208	872 127	581 649	519 370
Titres participatifs	2 380 000	2 380 000	2 380 000	2 380 000
Crédits d'investissements	2 495 082	3 548 661	7 004 012	573 529
Fournisseurs retenues garantie	30 380	41 059	58 494	122 394
Autres dettes d'investissement	238 737	236 073		
Total	6 627 407	7 345 220	15 024 155	16 537 168

Le montant de l'emprunt obligataire 2005 concerne l'émission par l'ENTP d'obligations pour un montant de 5 milliards de dinars réalisé le 18 juillet 2005 (Visa COSOB N°05-04 du 26 juin 2005), ayant une échéance *in fine* le 20 juillet 2010, avec un taux de coupon annuel de 2,75%.

En 2006, l'ENTP a procédé à un deuxième emprunt obligataire de 8 milliards de dinars (visa COSOB n° 06-03 du 1 juin 2006) réparti en deux tranches :

- une première tranche de 4,45 milliards de dinars à échéance 14 juin 2011 au taux annuel de 3,30% ;
- une deuxième tranche de 3,55 milliards de dinars à échéance 14 juin 2012 au taux annuel de 3,50%.

Le montant de la rubrique « Obligations à émettre » est issu de la reconversion de la dette BAD (Banque Algérienne de Développement) survenue en 1992 suite à l'assainissement financier des Entreprises Publiques Economiques.

En 2005, les crédits d'investissement ont augmenté de 3.455.351 KDA représentant en grande partie (43.588.643,48 \$US) des lettres de crédit à vue à l'ordre de la société italienne *European Drilling Rig Alliance* (EDRA) pour la fourniture de 2 appareils de forage de type 2000 HP suite au contrat commercial signé le 29 juillet 2004, portant commande de 4 appareils de forage.

Les titres participatifs concernent des titres détenus par le Trésor Public (400.000 KDA) et par SONATRACH (1.980.000 KDA), comptabilisés initialement dans les fonds propres, puis, sur recommandation des commissaires aux comptes, imputés au cours de l'exercice 2003 aux dettes d'investissements pour un montant de 2.380.000 KDA. Les 400.000 KDA détenus par le Trésor ont été rachetés au mois de décembre 2005 par SONATRACH.

Note 9-2 : Dettes envers associés et sociétés apparentées

Ces dettes se composent de:

Dettes envers associés et sociétés apparentées	En milliers de Dinars			
	2003	2004	2005	2006
Comptes courants des associés	208.144	208.144	208.144	208 144
Dividendes à payer	29.400	29.400	78.400	459 400
Tantièmes à payer		175	350	175
Dettes envers les sociétés apparentées	156.889	156.889	156.889	156 889
Total	394.433	394.608	443.783	824 608

Les dettes envers associés et sociétés apparentées restent stables entre 2003 et 2005, elles augmentent à 824 millions de DA en 2006 en raison d'un retard dans le paiement des dividendes cette année-là.

Note 9-3 : Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation se rapportent principalement aux charges fiscales, sociales, salaires, assurances services et charges financières.

Dettes d'exploitation	En milliers de Dinars			
	2003	2004	2005	2006
Créditeurs de services	334 700	311 126	513 953	395 208
Personnel	838 641	759 014	881 336	1 360 232
Impôts d'exploitation dus	556 647	723 429	722 654	608 925
Créditeurs de frais financiers	1 226 949	792 833	1 032 030	1 345 403
Créditeurs de frais divers	3 177	145	3 346	1 997
Organismes sociaux	52 057	50 966	58 365	88 350
Total	3 012 171	2 637 512	3 211 684	3 800 115

Note 9-4 : Dettes financières

Il s'agit pour les exercices 2003 et 2004 du solde du compte bancaire de la direction des Achats, en position de découvert au niveau de l'Agence BEA Amirouche, Alger.

La position globale de l'entreprise étant positive, le découvert de ce compte n'a aucune incidence financière. L'utilisation du compte « Avances bancaires » est faite sur la recommandation du commissaire aux comptes.

Note 9-5 : Tableau des dettes par degré d'exigibilité

31/12/2006	En milliers de Dinars			Totaux
	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes d'investissement	681 458	13 002 609	2 853 100	16 537 167
Dettes de stocks	2 043 287			2 043 287
Détention pour compte	495 652			495 652
Dettes assoc & stés app	824 608			824 608
Dettes d'exploitation	3 800 114			3 800 114
Avances commerciales	287 942			287 942
Dettes Financières	0			0
Total	8 133 061	13 002 609	2 853 100	23 988 770

IV-5- Le Tableau des soldes intermédiaires de gestion :

Les soldes intermédiaires de gestion de l'ENTP pour les exercices 2003, 2004, 2005 et 2006 se présentent comme suit :

Désignation	En milliers de Dinars			
	2003	2004	2005	2006
Ventes de marchandises	62 736	64 150	40 903	82 144
Marchandises consommées	83 656	82 639	39 458	73 929
MARGE BRUTE	20 920	18 489	1 446	8 215
Production de l'entreprise P/elle-même	332 515	164 637	15 963	199 934
Prestations fournies	13 722 217	15 078 011	16 997 381	20 476 787
Transfert de charges de production	82 300	28 647	81 564	5 310
Matières et fournitures consommées	2 293 305	2 311 554	2 398 706	2 819 833
Services	907 066	1 175 697	1 938 354	2 889 363
VALEUR AJOUTEE	10 915 741	11 765 555	12 759 294	14 981 050
Frais de personnel	5 364 422	5 422 397	5 891 597	7 166 289
Impôts et taxes	406 665	407 215	393 729	429 297
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 144 654	5 935 943	6 473 968	7 385 464
Dotations aux amortissements	1 824 461	2 478 744	2 677 836	3 271 049
Transfert de charges d'exploitation	853 908	156 029	151 077	94 906
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 174 101	3 613 228	3 947 210	4 209 321
Frais financiers	1 250 308	437 681	793 385	902 117
Frais divers	99 722	114 404	159 416	133 308
Produits divers	35 548	25 824	188 776	39 447
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 859 619	3 086 967	3 183 186	3 213 343
Produits hors exploitation	3 451 188	2 769 545	1 965 209	2 221 215
Charges hors exploitation	3 801 884	2 158 835	1 860 252	2 091 717
RESULTAT HORS EXPLOITATION	350 696	610 710	104 957	129 498
RESULTAT BRUT	2 508 923	3 697 677	3 288 143	3 342 841
Impôts sur les Bénéfices des Sociétés	418 041	609 972	567 185	476 412
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 090 882	3 087 705	2 720 958	2 866 429

Le taux de croissance annuel de la valeur ajoutée atteint 7,79% en 2004, 8,45% en 2005 et plus de 17,40% en 2006, grâce à une forte augmentation des prestations de forage.

Les frais de personnel et l'excédent brut d'exploitation représentent respectivement 47,83% et 49,30% de la valeur ajoutée en 2006.

Le résultat brut d'exploitation, après une baisse de 13,44% en 2004 due à d'importants amortissements et provisions, augmente de 9,24% en 2005 et 6,64% en 2006.

Le résultat courant avant impôt est en constante progression sur la période 2003-2006, avec un taux de croissance annuel moyen de 4,12%.

Note 10 : Evolution des principaux paramètres financiers :

Note 10-1- Structure financière :

Désignation	En millions de Dinars				
	2002	2003	2004	2005	2006
Fonds propres	9 740	11 245	13 291	16 338	18 787
Résultat net	1 705	2 092	3 088	2 721	2 866
Total fonds propres	11 445	13 337	16 379	19 059	21 654
Dettes MLT	1 645	2 431	3 018	10 711	13 733
DMLT/fonds propres	14%	18%	18%	56%	63%
Capitaux permanents	13 090	15 768	19 397	29 770	35 386
Fonds propres/Capitaux permanents	87%	85%	84%	64%	61%
Immobilisations	9 225	11 299	11 901	16 439	23 298
Fonds de roulement	3 865	4 469	7 496	13 331	12 089
Besoin en fonds de roulement	969	854	1 621	2 668	5 249
Besoins de trésorerie	-2 897	-3 615	-5 875	-10 663	-6 839
Marge d'endettement résiduelle	9 800	10 900	13 300	8 300	7 900
Cash flow brut	4 460	4 334	6 177	5 966	6 614
Cash flow net	4 042	3 916	5 567	5 399	6 137

La structure financière de l'ENTP est en progression soutenue, notamment le fonds de roulement et le résultat net. Les cash-flows annuels passent de 4 milliards de dinars en 2002-2003 à 6 milliards de dinars en 2006. L'actif immobilisé a pratiquement doublé entre 2004 et 2006 grâce à la politique d'investissement intensif (acquisition d'appareils de forage) en 2005 et 2006.

Note 10-2- Principaux ratios :

Intitulé	Désignation	2003	2004	2005	2006
Rentabilité économique de l'activité courante	Résultat d'exploitation/Capitaux permanents	18,14%	14,21%	10,39%	9,16%
	Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	20,26%	18,10%	18,67%	15,48%
	Résultat d'exploitation/Production de l'exercice	20,85%	18,37%	18,73%	15,69%
Rentabilité financière	résultat net/fonds propres	15,69%	18,85%	14,28%	13,24%
Productivité	Valeur ajoutée / Chiffre d'Affaires	79,19%	77,70%	74,98%	72,87%
Capacité d'endettement	Dettes d'investissement/Fonds propres	18,23%	19,02%	60,71%	62,03%
Capacité de remboursement	Capacité d'autofinancement/DMLT	1,49	1,79	0,47	0,46
Ratio de liquidité	Actif d'exploitation/Dette à court terme	1,07	1,17	2,2	1,05
Poids des intérêts	Frais financiers/Chiffre d'affaires	9,56%	3,61%	4,65%	4,35%

La rentabilité économique de l'entreprise enregistre une baisse, ce qui justifie l'investissement en équipements de forage afin d'améliorer le niveau du chiffre d'affaires. La rentabilité financière affiche des taux appréciables par rapport aux coûts de financement malgré une légère baisse en 2006. Le taux de productivité est stable et satisfaisant à un niveau moyen de 75%. Le financement de l'investissement par l'endettement n'a pas altéré la capacité d'endettement de l'entreprise qui affiche en 2006 un niveau de 60%, largement inférieur à 100% dans une logique de 1DA de dettes pour 1DA de fonds propres. La capacité de remboursement est confortable pour ENTP. Les cash-flows dégagés par l'entreprise en 2006, lui permettent de faire face à ses engagements à moyen et long terme dans un délai inférieur à 2,5 ans.

IV-6- Tableau d'affectation des résultats :

Les résultats des cinq derniers exercices (2002, 2003, 2004, 2005 et 2006) ont été affectés par l'Assemblée Générale de l'ENTP, réunie en sessions ordinaires conformément à la réglementation en vigueur, comme suit :

	En milliers de Dinars				
RESULTAT A REPARTIR	2002	2003	2004	2005	2006
1-Résultat en instance d'affectation	-	-	-	-	-
2-Résultat de l'exercice	1 704 639	2 090 884	3 087 706	2 720 958	2 866 428
TOTAUX	1 704 639	2 090 884	3 087 706	2 720 958	2 866 428
AFFECTATIONS	2002	2003	2004	2005	2006
3- Augmentation des réserves	1 644 534	2 030 709	2 987 531	2 690 793	2 816 428
- Réserve légale	-	-	-	-	-
- Réserves Facultatives *	66 392	107 321	159 477	269 831	236 643
- Réserve réglementée	1 578 142	1 923 388	2 828 054	2 420 962	2 579 785
4-Dividendes	60 000	60 000	100 000	30 000	50 000
5- Tantièmes	105	175	175	165	-
6- Incorporation dans le fonds social					
7 -Résultats en instance d'affectation					
TOTAUX	1 704 639	2 090 884	3 087 706	2 720 958	2 866 428

* Cf. Note 7-3

IV-7- Tableau des emplois et des ressources :

Le Tableau de financement de l'ENTP pour les exercices 2003 à 2006 se présente comme suit :

EMPLOIS (En millions de Dinars)	2003	2004	2005	2006
Investissements	971	2 808	6 910	10 488
Placement Financiers	-	-	300	6
Dividendes	60	60	100	30
Règlement pour compte SGP INDJAB				400*
Remboursement Emprunts	5 703	390	1 329	4 975
Augmentation Fonds de Roulement	604	3 027	5 835	-
TOTAL EMPLOIS	7 338	6 285	14 474	15 900
RESSOURCES (En millions de Dinars)	2003	2004	2005	2006
<i>Résultat net</i>	<i>2 092</i>	<i>3 088</i>	<i>2 721</i>	<i>2 866</i>
<i>Dotations aux Amortissement</i>	<i>1 824</i>	<i>2 479</i>	<i>2 678</i>	<i>3 271</i>
Capacité d'Autofinancement	3 916	5 567	5 399	6 137
Cession d'Investissement	-	-	32	
Nouveaux Emprunts	3 422	718	9 043	8 519
Diminution Fonds de Roulement	-	-	-	1 243
TOTAL RESSOURCES	7 338	6 285	14 474	15 900

* Cf. Note 7-3

L'explication de la variation du fonds de roulement net global est donnée dans le tableau suivant :

Variations en millions de dinars	2003/02	2004/03	2005/04	2006/05
Stocks (A)	-630	318	483	1 534
Autres créances d'investissements	201	-103	215	2 056
Avances pour comptes	-21	29	17	-42
Avances d'exploitation	98	-39	184	14
Créances sur clients	825	220	920	-457
Compte débiteur du passif	4	-1	3	-7
Actif réalisable (B)	1 107	106	1 338	1 564
Partie CT DLMT	256	131	-14	- 1 509
Dettes de Stocks	-94	-56	422	1 266
Détention pour compte	-222	-45	90	165
Dettes d'exploitation	734	-374	574	588
Avances commerciales	-83	1	-298	7
Comptes créditeurs actif	-	-1	-	-
Passif Circulant (C)	591	-344	774	518
Disponibilités	938	2 954	- 1 609	- 3 822
Dettes financières	220	695	- 6 397	-
Trésorerie (D)	718	2 259	4 788	- 3 822
Variation Fonds de Roulement Net Global (A+B-C+D)	603	3 027	5 835	-1 241

IV-8- Tableau des filiales et participations :

Filiale et Participation	Capital (KDA)	Réserves et reports à nouveau avant affectation des résultats	Fraction du Capital détenu	Valeur Comptables des Titres détenus	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des Cautions et Avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés par la société
--------------------------	---------------	---	----------------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	-------------------------------------

FILIALES DONT PLUS DE 50% DU CAPITAL EST DETENU PAR ENTP

NEANT									
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

PARTICIPATION INFÉRIEURE OU ÉGALE À 50% DU CAPITAL DETENU PAR ENTP

Entreprise de Relations Publiques et de Services	100,000	-	6%	6,000,000 DA	-	-	-	-	-
--	---------	---	----	--------------	---	---	---	---	---

Note 11 : Participations de l'ENTP.

- L'assemblée Générale Ordinaire de Sonatrach, réunie le 22 Décembre 2005, a approuvé le projet de création d'une société chargée des relations publiques et des services liés et a décidé d'associer l'ENTP à hauteur de 6% au capital de cette société.
- L'AGEX de l'ENTP du 20.10.2007 par sa troisième résolution, a approuvé le projet de participation de ENTP dans le capital de ENAFOR LLC Oman, par l'acquisition de 50% des parts détenues par ENAFOR spa, soit 75.000 Riyals Omanis.
- L'AGEX de l'ENTP du 20.10.2007 par sa quatrième résolution, a approuvé le projet de Joint Venture par la création d'une société par actions de droit algérien, entre ENTP et Weatherford (groupe international de services pétroliers), au capital social d'un million de dinars algériens (1.000.000 DA), ayant pour objet social le forage et le work-over, avec une participation de ENTP de 49%.

CHAPITRE V- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE

V-1-Les Organes d'administration et de direction de ENTP :

V-1-1- L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est composée de :

- M. BELKACEM Boumediene, Vice-Président Amont Sonatrach, représentant l'actionnaire unique Holding Sonatrach/ Services Para Pétroliers

Le Président Directeur Général de l'ENTP participe à l'Assemblée Générale et assure le secrétariat.

V-1-2- Le Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

- Le Président Directeur Général de l'ENTP
- Quatre (4) représentants du holding Sonatrach - Services Para-Pétroliers
- Deux (2) représentants des travailleurs ENTP, membres de droit

Le Conseil d'Administration est présidé par le Président Directeur Général de l'ENTP.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'AGO.

Les administrateurs ainsi désignés, qui cessent d'assurer les fonctions en raison desquelles ils ont été appelés à siéger au Conseil d'Administration, cessent de plein droit d'être membres de celui-ci.

La durée du mandat est fixée à six (06) années renouvelable par tiers (1/3) tous les deux ans.

Le Conseil d'Administration se réunit, sur convocation de son Président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige ou à la demande d'un tiers de ses membres.

Les conditions et modalités d'exercice des pouvoirs d'administration sont déterminées lors de la première réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration examine et approuve notamment :

- Le budget,
- Les projets du bilan social et des comptes de résultats,
- Les projets de contrat d'association,
- Les extensions d'activités,
- Les concours bancaires et financiers,
- Les projets de création de sociétés,
- Les prises de participation,

- L'organisation générale de l'entreprise, la convention d'entreprise et le règlement intérieur ;
- Les statuts du personnel et les conditions de recrutement, de rémunération et de formation dans le cadre de la législation en vigueur.

Les projets dont l'approbation définitive relève de la compétence de l'Assemblée Générale sont transmis à celle-ci, à l'état de projets, dès leur examen et approbation par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration communique à l'Assemblée Générale un rapport sur la gestion de l'ENTP une fois par semestre et autant de fois que nécessaire à la demande de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration veille à ce que l'ENTP exerce les activités concourant à la réalisation de son objet social dans le strict respect des lois et règlements.

V-2- Rémunérations des membres du Conseil d'Administration et des cadres dirigeants :

L'Assemblée Générale de l'ENTP du 20 mars 2007 a fixé le jeton de présence pour chaque réunion du Conseil d'Administration à 10 000 dinars brut par membre et par réunion.

Durant l'exercice 2006, le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de l'ENTP s'élève à 29.067.486,16 DA en brut et à 22.165.937,94 DA en net.

V-3- Noms et prénoms des membres du Conseil d'Administration et les principaux cadres dirigeants :

V-3-1- Membres du Conseil d'Administration :

NOM	Prénom	Fonction	Institution d'appartenance
ACILA	Ali	Président	ENTP
TOUAMI	Mahieddine	Membre	SONATRACH
BEGHDAD	Boualem	Membre	SONATRACH
DJELLAS	Nacereddine	Membre	SONATRACH
HAMANI	Zoubaïr	Membre	SONATRACH
ZE HAR	Zaid	Membre	ENTP
REDJEM	Rabah	Membre	ENTP

V-3-2- Cadres dirigeants :

NOM	Prénom	Fonction	Date de prise de Fonction
ACILA	Ali	PDG	05/11/2005
BRIKI	Aïssa	DGA Logistique	29/04/2003
BENMEDDAH	Abdelkader	DGA Technique	29/04/2003
SAID	Rabah	DGA Economie	02/12/2006
YAHMI	Mohamed	Conseiller	29/04/2003
LALMAS	Amar	Conseiller	29/04/2003
AOUN	Djelloul	Directeur de Division	29/04/2003
BOUKEBBAL	Mohamed	Directeur de Division	01/05/2003
DJELDJLI	Djelloul	Directeur Finances et Comptabilité	22/03/2006
KHEBAT	Mohamed	Directeur	20/03/2006
HEDDADI	Brahim	Directeur	20/03/2006
MESSAOUDI	Louardi	Directeur	20/03/2006
KHITER	Djelloul	Directeur de Division	01/05/2003
BOULGAMH	Mechati	Directeur de Division	11/05/2003
DJEDOUANI	Abdelatif	Directeur de Division	29/04/2003
HAMIDI	Larbi	Directeur Planification et Contrôle de Gestion	01/06/2003

V-4- Politique de communication :

ENTP dispose d'une cellule chargée de la communication interne et externe, dont les coordonnées sont les suivantes :

- **Responsable :** BOUKEBAL Mohamed
- **Tél. :** 213 (0) 29 73 88 50 à 55 poste 50 44
- **Fax :** 213 (0) 29 73 84 06
- **E-mail :** cmn@entp-dz.com

Dans le cadre de la communication à l'extérieur, l'ENTP participe à des rencontres en Algérie et à l'étranger. A ce titre, l'Entreprise est présentée par les supports d'information ci-après :

- Prospectus et Cd-Rom
- Pages publicitaires et publi-reportages insérés dans des revues spécialisées algériennes et étrangères.

ENTP dispose également d'un Site Web <http://www.entp-dz.com> sur lequel des informations à caractère public sont disponibles.

Sur le plan interne :

- Diffusion d'une publication trimestrielle : **"ENTP le journal"**
- Utilisation de la messagerie électronique, de flash-infos.

Pour informer les investisseurs sur son emprunt obligataire, ENTP envisage d'utiliser, entre autres, les supports de communication et d'information suivants :

- Placards Publicitaires dans les journaux
- Journal ENTP
- Revues spécialisées
- Son Site Web.
- Le site de la COSOB : <http://www.cosob.org>

V-5- Contrôle externe de la société :

Le contrôle externe est exercé par des commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale pour une période de 3 ans renouvelable une fois.

Depuis l'exercice 2007, deux (02) commissaires aux comptes audient la société :

✓ M. DAOUDI Mohamed Salah

- **Adresse :** Cité nouvelle Kouba, 100 logements, BP 7, Annaba
- **Qualité :** Commissaire aux Comptes, Expert Comptable
- **Durée du mandat :** 3 ans pour les exercices 2007-2009

✓ M. TAIBI Abderrahmane

- **Adresse :** 12, lotissement Mont Riant, Bir Mourad Rais, Alger
- **Qualité :** Commissaire aux Comptes, Expert Comptable
- **Durée du mandat :** 3 ans pour les exercices 2007-2009

CHAPITRE VI- EVOLUTION RECENTE ET BUT DE L'EMISSION

VI-1- Evolution récente :

VI-1-1- Faits marquants de l'exercice 2007 :

L'ENTP confirme sa croissance devant les perspectives prometteuses de développement de l'amont du groupe Sonatrach. L'année 2007 a été marquée par les faits suivants :

- Le renforcement des capacités de production par l'acquisition de 4 nouveaux appareils de forage (1 appareil de forage EDRA 2000, 3 appareils de forage EDRA 1200).
- La poursuite du programme de rénovation des appareils.
- Le maintien de la certification du système intégré, après les audits de contrôle de juillet 2006 et juin 2007
- Poursuite du processus de mise en œuvre de la GMAO et acquisition en cours de 15 stations V-SAT auprès d'Algérie Telecom afin de doter l'ensemble des appareils de forage de l'entreprise.

VI-1-2- Situation de la production au premier semestre 2007:

Sur le plan physique et comptable, la situation de l'ENTP au premier semestre 2007 est présentée dans les tableaux suivants :

VI-1-2-1- Puits réalisés au 30/06/2007 :

Activité	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2007
Développement	37	30
Exploration	9	11
Hydraulique	0	0
Work over	79	68
Total	125	109

VI-1-2-2- Paramètres de gestion au premier semestre 2007:

En Milliers DA	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2007
Chiffre d'affaires	8 773 569	11 937 931
Valeur ajoutée	6 400 000	8 466 668
Masse salariale	2 850 013	4 346 868
Résultat d'exploitation	1 732 574	1 808 868

Entre le 1^{er} semestre 2006 et le 1^{er} semestre 2007, le chiffre d'affaires est en croissance de 36,07% tandis que la masse salariale connaît une augmentation de 52,52%. La valeur ajoutée et le résultat d'exploitation sont en hausse respectivement de 32,29% et de 4,40%.

VI-1-3- Dépenses d'investissement au premier semestre 2007:

Les dépenses d'investissement au premier semestre 2007 se répartissent comme suit :

Intitulé en millions de dinars	Budget 2007	% Budget	Réalisations S1 2007	Taux de Réalisations
Machines et équipements	10 425	70,23%	2 648	25,40%
<i>Appareils de forage</i>	<i>4 406</i>	<i>29,68%</i>	-	<i>0,00%</i>
<i>Autres machines et équipements</i>	<i>6 019</i>	<i>40,55%</i>	2 648	43,99%
Matériel de transport	1 871	12,60%	238	12,74%
Camps et équipements sociaux	1 719	11,58%	481	27,99%
Autres équipements	508	3,42%	58	11,36%
Infrastructures	322	2,17%	50	15,69%
Total	14 844	100%	3 475	23,41%

Au premier semestre 2007 le programme d'investissement de l'ENTP n'est réalisé qu'à 23% en moyenne, dont 0% pour les appareils de forage. Ces appareils, dont la réception est prévue en décembre 2007, seront financés par l'emprunt obligataire.

VI-1-4- TCR et Bilan au premier semestre 2007:

TCR (en millions de dinars)	1er Sem.	1er Sem.	Prévisions
	2006	2007	2007
Vente de marchandises	29	51	
Marchandises consommées	25	44	
Marge Brute	4	7	-
Production vendue	-	-	
Production stockée	-	-	
Production E/se pour elle même	1	-	247
Prestations fournies	8 745	11 887	22 336
Transfert charges de production	87	248	
Matières et fournitures consommées	1 303	1 430	3 195
Services	1 134	2 246	2 898
Valeur Ajoutée	6 400	8 467	16 490
Produits divers	17	18	-
Transfert charges d'exploitation	10	153	-
Frais de personnel	2 850	4 347	7 409
Impôts et taxes	177	251	473
Frais financiers	329	391	764
Frais divers	9	65	168
Dotations aux amortis & provisions	1 329	1 774	4 511
Résultat d'exploitation	1 733	1 809	3 165
Produit hors exploitation	407	2 284	3 165
Charges hors exploitation	150	1 650	
Résultat hors exploitation	257	635	
Résultat brut de l'exercice	1 989	2 444	3 165
Impôt sur les bénéfices des sociétés (estimé)	274	336	435
Résultat net de l'exercice	1 716	2 108	2 730

Bilan au 1^{er} semestre 2007 en millions de dinars			
Actif (Net)		Passif	
Investissements	24 251	Fonds propres	18 399
Frais préliminaires	0	Capital social	2 400
Terrains	65	Réserves légales	240
Equipements de production	13 501	Réserves réglementées	15 057
Equipements sociaux	1 084	Réserves facultatives	641
Investissements en cours	9 603	Résultat en instance d'affectation	-
		Provisions pour pertes et charges	61
			-
Stocks	5 935	Dettes	22 678
Marchandises	0	Dettes d'investissements	16 919
Matières et fournitures	3 928	Dettes de stocks	863
Produits et travaux en cours	0	Détentions pour comptes	421
Produits finis	0	Dettes envers /associés et sociétés apparentées	645
Stocks à l'extérieur	2 007	Dettes d'exploitations	3 171
		Avances commerciales	615
Créances	13 334	Dettes financières	
Créances d'investissement	3 352	Comptes créditeurs de l'actif	44
Créances de stocks	2		
Créance s/associés et sociétés apparentées	166	Résultat de l'exercice	2 444
Avances pour compte	35		
Avances d'exploitation	1 224	TOTAL PASSIF	43 521
Créances sur clients	5 566		
Disponibilités	2 987		
Compte débiteurs du passif	3		
TOTAL ACTIF	43 521		

VI-2- But de l'émission et perspectives d'avenir :

ENTP compte préserver sa part de marché par un effort basé essentiellement sur le développement et la modernisation de l'outil de production. Le plan à moyen terme de l'entreprise 2007-2011, se distingue par un important programme d'investissement de l'ordre de 32 milliards de dinars dont l'acquisition de 10 appareils de forage neufs.

Ce plan tient compte particulièrement de la concurrence et des exigences de plus en plus contraignantes du marché.

Sur un autre volet, la situation de la trésorerie ainsi que les conditions du marché local de la dette ont conduit l'entreprise à faire un arbitrage en faveur d'un remboursement anticipé de sa dette extérieure, libellée en devises et à taux d'intérêts variables, ce qui permet à l'entreprise d'éliminer le risque de change et le risque de taux.

VI-2-1- Le Marché :

L'activité de forage en Algérie ne cesse de se développer d'une année à l'autre. Cette évolution découle de la stratégie de l'Etat consistant en la conservation des réserves du pays avec un niveau de production de pétrole brut de 1,5 millions de barils par jour à partir de 2006 et 85 milliards de m³ par an d'exportations d'hydrocarbures gazeux à partir de 2010.

De même, la procédure d'appel d'offres initiée dans le secteur de l'énergie et des mines en l'an 2000 a généré une dynamique d'expansion du marché du forage. A ce titre, le nombre important de contrats de recherche et de développement de gisements d'hydrocarbures signés par Sonatrach est de nature à élargir les perspectives du marché des entreprises de services pétroliers.

Aussi, la promulgation de la nouvelle loi des hydrocarbures ainsi que les prix actuels du brut sont de nature à intensifier l'activité de forage tant au niveau de l'activité développement qu'au niveau de l'exploration.

Notons que depuis 2003, l'ENTP a décliné une trentaine de demandes de services par manque d'appareils disponibles. (Les clients demandent des appareils plus puissants et plus performants de 1000 HP et plus).

VI-2-2- Les orientations :

Le plan à moyen terme 2007-2011 de l'ENTP est basé sur les choix stratégiques suivants :

- A. Acquisition de 10 appareils de forage 1500 HP, en plus des 4 appareils de type 2000 HP et 1200 HP acquis en 2006:
- Huit (08) appareils de type 1500 HP sont destinés à remplacer des appareils vétustes de type cabot 1200 HP
 - Deux (02) appareils de type 1500 HP sont destinés à renforcer la capacité de production

B. mise à niveau technologique de l'outil de production : revamping et modernisation des appareils. La réforme des appareils est motivée par la baisse de la demande sur les appareils qui ne sont plus adaptés aux besoins en termes de capacité et par la vétusté de quelques appareils mécaniques de plus de 25 ans d'âge.

C. Modernisation de la gestion : système V.SAT, système intégré de gestion du type ERP avec les modules GMAO, RHM, Finances, etc...

D. Amélioration des conditions de vie et de travail : rénovation des cuisines, acquisition des camps de forage pour les chantiers, installation de nouveaux chalets et rénovation de l'existant au niveau des bases.

E. Ressources humaines :

- Emploi: Rajeunissement et relèvement du niveau de qualification du personnel par le recrutement de jeunes universitaires.
- Formation: un budget annuel moyen de l'ordre de 500 millions de dinars sera consacré à la formation, notamment dans les domaines de la maintenance, le forage, HSE (Health, Safety & Environment), le management, l'informatique et l'anglais.

F. Recentrage sur les métiers de base : l'ENTP a engagé dans le cadre de sa stratégie de redéploiement un recentrage sur ses métiers de base qui sont :

- Forage et Work-over ;
- DTM (Déménagement, Transport et Montage)
- Maintenance pétrolière (équipements pétroliers et tubulaires)

Les autres activités de support logistique, tels que le catering, le transport classique et les prestations générales font l'objet d'une externalisation progressive.

H. Autres mesures

Sur le plan interne :

- Maintien des mesures de rigueur en matière d'encadrement des dépenses visant l'amélioration durable de la trésorerie.
- Maîtrise des coûts d'exploitation
- Mise en place d'un dispositif incitatif pour fidéliser le personnel qualifié de l'entreprise, en particulier le personnel de forage.

Sur le plan externe :

- Réinvestissement des bénéfices après accord des actionnaires.
- Recherche de sources de financement locales avec l'assistance éventuelle de Sonatrach. L'emprunt obligataire constitue désormais une source de financement prioritaire. A ce titre, l'entreprise s'est engagée dans un processus de désendettement vis-à-vis des

institutions financières étrangères. Au titre de l'année 2006 l'entreprise a remboursé la totalité de ses dettes extérieures pour un montant de 80 millions de dollars US.

VI-2-3- Programme d'Investissement :

En millions de dinars	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Infrastructures	322	117	110	94	130	130	902
Machines & équipements	10 425	8 332	1 746	1 488	1 487	1 487	24 965
Matériel de transport	1 871	115	700	106	420	420	3 632
Matériel & équipements sociaux	1 719	1 176	82	376	373	373	4 099
Divers	508	71	61	54	46	46	786
Total	14 844	9 810	2 700	2 117	2 457	2 457	34 384

Le programme retenu a pour but la préservation de la part de marché de l'entreprise par des actions de maintien, de mise à niveau et de renforcement de l'outil de production.

VI-2-4- Perspectives d'avenir :

Le plan de financement sur l'horizon 2007-2012 se présente comme suit :

	En millions de dinars					
EMPLOIS	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Investissements	14 844	9 810	2 700	2 117	2 457	2 457
Participation ENAFOR LLC et Weatherford	-	14	-	-	-	-
Remboursement emprunts	-	-	-	5 000	4 450	3 550
Distribution dividendes	50	-	-	-	-	-
<i>Remboursement emprunt obligataire</i>	-	-	-	-	-	4 000
Augmentation fonds de roulement	-	-	6 095	1 454	1 820	-
TOTAL EMPLOIS	14 894	9 823	8 795	8 570	8 727	10 007
RESSOURCES	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résultat net	2 730	2 481	2 000	2 059	2 315	2 597
Dotations aux amortissements	4 511	6 252	6 795	6 511	6 112	6 112
Capacité d'autofinancement	7 241	8 733	8 795	8 570	8 427	8 709
Echéance titre obligataire Sonelgaz	-	-	-	-	300	-
<i>Emprunt obligataire</i>	4 000	-	-	-	-	-
Diminution fonds de roulement	3 654	1 091	-	-	-	1 297
TOTAL RESSOURCES	14 894	9 823	8 795	8 570	8 727	10 007

En plus des cash-flows et de l'emprunt obligataire, ENTP devra entamer son fonds de roulement de plus de 4,7 milliards de dinars entre 2007 et 2008 pour pouvoir financer son plan d'investissement de la même période et qui s'élève à plus de 24 milliards de dinars. Ce fonds de roulement sera amélioré de plus de 8 milliards de dinars entre 2009 et 2012 malgré le remboursement de 17 milliards de dinars d'emprunts obligataires entre 2010 et 2012.

Le plan d'investissement retenu entre 2007 et 2012, ne vise pas la croissance de l'entreprise mais beaucoup plus le maintien de la part de marché. Le plan de financement montre un retour sur investissement dès le début 2011.

Les indicateurs d'exploitation prévisionnels sur l'horizon 2007-2012 se présenteront comme suit :

En millions de dinars	2007	2008	2009	2010	2011	2012
MARGE BRUTE	-	-	-	-	-	-
Production de l'entreprise pour elle-même	247	200	200	200	200	200
Prestations fournies	22 336	24 449	24 702	24 703	24 703	24 703
Matières et fournitures consommées	3 195	3 398	3 560	3 696	3 823	3 823
Services	2 898	3 014	3 104	3 166	3 230	3 230
VALEUR AJOUTEE	16 490	18 237	18 238	18 041	17 851	17 851
Frais du personnel	7 409	7 457	7 458	7 535	7 579	7 589
Impôts et taxes	473	511	516	516	516	516
Frais financiers	764	971	979	919	785	448
Frais divers	168	169	171	173	174	174
Dotations aux amortissement et provisions	4 511	6 252	6 795	6 511	6 112	6 112
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 165	2 877	2 319	2 387	2 684	3 011
RESULTAT HORS EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-
RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE	3 165	2 877	2 319	2 387	2 684	3 011
Impôts sur les bénéficiaires	435	396	319	328	369	414
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 730	2 481	2 000	2 059	2 315	2 597

Le business plan élaboré par l'ENTP est basé sur des hypothèses prudentes, notamment une stabilisation du chiffre d'affaires et des principaux postes de charges à partir de 2009.

Les bilans prévisionnels se présenteront comme suit :

	En millions de dinars					
ACTIF	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Investissements	33 158	36 717	32 622	28 227	24 571	20 916
Autres Valeurs Immobilisées	472	486	486	486	186	187
Stock	4 779	4 987	5 195	5 404	5 612	5 821
Créances	10 976	9 231	14 413	15 868	18 032	17 015
TOTAL ACTIF	49 386	51 421	52 716	49 985	48 401	43 939
PASSIF	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Fonds propres	21 905	24 742	27 331	29 439	31 606	33 922
Dettes	24 750	24 196	23 383	18 486	14 479	7 420
Résultat	2 730	2 481	2 000	2 059	2 315	2 597
TOTAL PASSIF	49 386	51 421	52 716	49 985	48 401	43 939

L'explication de la variation du fonds de roulement net global est donnée dans le tableau ci-dessous :

Variations (en millions de dinars)	2007/06	2008/07	2009/08	2010/09	2011/10	2012/11
Stocks (A)	-524	-523	-522	-521	-520	-519
Autres créances d'investissements	-571	871	-1 007	-1 422	183	68
Encours clients et avances	382	293	-80	16	68	75
Actif réalisable (B)	- 189	1 164	-1 087	-1 406	252	144
Partie CT de DLMT	301	108	108	108	108	-0
Encours fournisseurs	-185	132	-29	6	27	29
Autres avances	151	-686	-784	96	417	461
Passif circulant (C)	267	-446	-705	210	552	490
Trésorerie (D)	-2 673	-2 909	6 268	2 861	1 912	-1 161
Fonds de roulement (A+B-C+D)	-3 654	-1 091	6 095	1 454	1 820	-1 298

Les principaux agrégats financiers de l'entreprise évolueront comme suit :

En millions de Dinars	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Chiffre d'affaires	22 583	24 649	24 902	24 903	24 903	24 903
Fonds propres	21 905	24 742	27 331	29 439	31 606	33 922
Résultat net	2 730	2 481	2 000	2 059	2 315	2 597
Total fonds propres	24 634	27 223	29 331	31 498	33 921	36 519
Dettes MLT	13 431	13 324	13 216	8 108	3 550	
<i>Emprunt obligataire</i>	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	
Total DMLT	17 431	17 324	17 216	12 108	7 550	
DMLT/fonds propres	71%	64%	59%	38%	22%	0%
Capitaux permanents	42 066	44 547	46 547	43 606	41 471	36 519
Fonds propres/capitaux permanents	59%	61%	63%	72%	82%	100%
Immobilisations	33 631	37 189	33 094	28 699	24 744	21 090
Fonds de roulement	8 435	7 358	13 453	14 906	16 727	15 429
Besoin en fonds de roulement	4 269	6 087	5 914	4 506	4 414	4 278
Besoins de trésorerie	-4 166	-1 271	-7 539	-10 401	-12 312	-11 152
Marge d'endettement	7 200	9 800	12 100	19 300	26 300	36 500
Cash flow brut	7 676	9 128	9 114	8 899	8 796	9 123
Cash flow net	7 241	8 733	8 795	8 570	8 427	8 709

Les cash-flows futurs et les fonds de roulement de l'entreprise devraient lui permettre de faire face à ses engagements. Sur l'horizon 2007-2012, le chiffre d'affaires devrait connaître une certaine progression jusqu'à 2008 du fait de la poursuite d'acquisition des appareils neufs. Le niveau appréciable des cash-flows affiché découle d'un résultat annuel moyen régulier et de l'importance des dotations aux amortissements. La trésorerie resterait excédentaire durant toute la période 2007-2012 malgré l'autofinancement d'une partie importante du programme d'investissement.

CHAPITRE VII- INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE

VII-1- Structure de la garantie en capital et en intérêts :

L'emprunt obligataire objet de la présente notice d'information bénéficiera d'une caution solidaire et personnelle par SONATRACH, limitée sur le principal du montant nominal émis, des intérêts, commissions, frais et accessoires y afférents, suivant les conditions applicables à l'émetteur, en vertu de la caution personnelle et solidaire de Sonatrach n°469/FIN/DOF/07, jointe au point (VII-3).

VII-2- Présentation du garant :

VII-2-1- Dénomination sociale du garant :

La société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, a pour dénomination sociale « SONATRACH ».

VII-2-2- Forme juridique du garant :

SONATRACH est une société par actions régie par la législation en vigueur sous réserve des dispositions statutaires définies dans les décrets présidentiels suivants :

- N° 63-491 du 31 décembre 1963 ;
- N° 66-296 du 22 septembre 1966 ;
- N° 98-48 du 11 février 1998 ;
- N° 2000-271 du 23 septembre 2000.

VII-2-3- Objet social du garant :

SONATRACH a pour objet social, tant en Algérie qu'à l'étranger :

- La prospection, la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures
- Le développement, l'exploitation et la gestion des réseaux de transport, de stockage et de chargement des hydrocarbures
- La liquéfaction du gaz naturel, le traitement et la valorisation des hydrocarbures gazeux
- La transformation et le raffinage des hydrocarbures
- La commercialisation des hydrocarbures
- Le développement de toutes formes d'activités conjointes en Algérie et hors d'Algérie avec des sociétés algériennes et/ou étrangères. La prise et la détention de tous portefeuilles d'actions. Les prises de participation et autres valeurs mobilières dans toutes sociétés existantes ou à créer en Algérie ou à l'étranger.
- L'approvisionnement du pays en hydrocarbures à moyen et long terme.
- L'étude, la promotion et la valorisation de toute activité ayant un lien direct ou indirect avec l'industrie des hydrocarbures et de toute activité pouvant engendrer un intérêt pour SONATRACH et, généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.

VII-2-4- Capital social du garant :

SONATRACH dispose d'un capital social de trois cent cinquante milliards de dinars algériens (500.000.000.000 DA), réparti en trois cent cinquante mille (500.000) actions d'un million de dinars (1.000.000 DA) chacune, entièrement souscrites et libérées par l'Etat.

VII-2-5- Numéro d'inscription du garant au registre du commerce :

SONATRACH est immatriculée au Centre National du Registre de Commerce sous le numéro : 84 B 438 du 11 août 1984.

VII-2-6- Adresse du siège social du garant :

Le siège social de SONATRACH est situé Chemin Djenane El Malik, Hydra, Alger.

VII-2-7- Organes du garant :

SONATRACH est dotée des organes suivants :

- L'Assemblée Générale.
- Le Conseil d'Administration.
- Le Comité Exécutif.

VII-2-8- Lieu de consultation des documents juridiques du garant :

Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) et des Assemblées Générales Extraordinaires (AGEX) de SONATRACH peuvent être consultés au niveau du Secrétariat Général de la société.

Les rapports des commissaires aux comptes sont déposés au niveau de la Direction Audit et Systèmes de la Société.

VII-2-8- Informations financières du garant :

Les rapports annuels et financiers des exercices 2002 à 2006 sont disponibles sur le site Internet <http://www.sonatrach-dz.com>

Les tableaux de comptes de résultats de SONATRACH pour les exercices 2002 à 2006 se présentent comme suit :

En millions de Dinars	2002	2003	2004	2005	2006
Chiffre d'affaires	1 569 477	1 988 655	2 450 765	3 535 750	4 222 746
Production stockée	172	3 639	6 616	-4 073	3 762
Production d'immobilisation et de stocks	74 715	57 941	71 055	91 754	94 576
Marchandises, matière et services consommés	479 630	568 069	662 604	898 982	1 176 334
Valeur ajoutée	1 164 734	1 482 166	1 865 832	2 721 429	3 144 751
Produits divers	11 935	8 066	6 141	4 982	14 964
Transfert de charges d'exploitation				19 673	
Frais du personnel	44 542	46 902	50 214	59 822	60 951
Impôts et taxes	11 614	14 592	5 690	6 964	6 065
Frais financiers	131 816	172 047	234 036	385 111	453 743
Frais divers	4 277	2 923	3 250	3 265	3 061
Dotations aux amortissements et provisions	119 828	139 931	172 947	206 988	197 579
Résultat d'exploitation	864 592	1 113 837	1 405 837	2 083 933	2 438 315
Charges hors exploitation	132 196	94 053	139 157	152 317	218 404
Produits hors exploitation	75 921	104 599	122 874	227 731	144 659
Résultat hors exploitation	-56 275	10 545	-16 283	75 414	-73 746
Résultat brut	808 317	1 124 382	1 389 553	2 159 347	2 364 569
Impôt sur le résultat	633 413	832 616	1 048 061	1 584 044	1 824 987
Résultat net	174 904	291 766	341 492	575 303	539 582

Les bilans des exercices 2002 à 2006 de SONATRACH se présentent comme suit :

Montants Nets en millions de Dinars					
Actif	2002	2003	2004	2005	2006
Investissements	1 155 058	1 299 232	1 377 072	1 445 627	1 590 930
Frais préliminaires	6 624	6 684	6 699	5 886	4 019
Valeurs incorporelles	550	924	1 636	2 271	1 935
Terrains	3 209	3 257	3 550	4 239	4 998
Equipements de production	672 833	746 438	867 848	904 052	935 317
Equipements sociaux	25 234	34 032	37 197	37 600	38 601
Etudes et travaux de recherche d'hydrocarbures	11 414	17 698	19 282	16 051	12 812
Investissement en cours	435 194	490 199	440 859	475 527	593 248
Stocks	88 371	87 808	96 042	103 130	116 814
Marchandises	1 475				0
Matières et fournitures	71 752	69 907	69 231	79 042	89 680
Produits finis	13 317	16 955	23 572	18 260	22 984
Stock à l'extérieur	1 826	946	3 239	5 828	4 150
Créances	819 810	977 910	1 199 448	1 627 421	2 085 682
Créances d'investissement	43 862	47 812	79 448	126 307	167 238
Créance sur asso et s/app	295 847	346 537	433 685	530 195	584 441
Avances d'exploitation	52 279	100 578	24 430	52 396	87 415
Créances sur clients	174 670	183 189	210 725	341 821	354 353
Autres Créances	4 729	10 548	13 715	20 176	29 606
Comptes débiteurs du passif	105 236	69 951	60 140	37 124	38 925
Disponibilités	143 187	219 294	377 306	519 401	823 704
Total de l'actif	2 063 239	2 364 950	2 672 562	3 176 177	3 793 425

Passif	Montants Nets en millions de Dinars				
	2002	2003	2004	2005	2006
Fonds Propres	800 905	870 347	1 072 338	1 305 816	1866787
Fonds social statutaire	245 000	277 000	277 000	350 000	350 000
Réserve légale	24 500	24 500	27 700	27 700	35 000
Réserves facultatives	391 493	496 381	704 947	888 440	1 371 443
Subventions reçues	184	184	184	53	184
Subventions inscrites à produits exceptionnels	-35	-68	-101		-162
Biens dévolus par l'Etat	31 984				
Résultats en instance d'affectation					
Provisions pour pertes et charges	107 779	72 350	62 608	39 623	110 322
Dettes	1 087 430	1 202 837	1 258 731	1 295 059	1 387 056
Dettes d'investissements	266 719	239 142	199 569	89 015	89 448
Dettes envers associés et Stés apparentées	666 724	782 028	872 811	922 001	1 029 008
Dettes d'exploitation	112 388	123 654	128 926	215 810	206 022
Autres Dettes	14 783	22 945	22 194	28 029	35 264
Comptes créditeurs de l'actif	26 815	35 069	35 231	40 204	27 313
Résultats de l'exercice	174 904	291 766	341492	575 303	539 582
Total du passif	2 063 239	2 364 950	2 672 562	3 176 177	3 793 425

La structure financière de SONATRACH pour les exercices 2004 à 2006 est la suivante :

En millions DA	2004	2005	2006
Capitaux permanents	2 246 545	2 649 030	3 181 039
Actif immobilisé	1 463 375	1 599 683	1 722 931
Fonds de roulement	783 171	1 049 348	1 458 108
Actif d'exploitation	825 181	1 051 207	1 242 771
Dette à court terme	419 131	503 481	608 183
Besoins en fonds de roulement	406 051	547 726	634 588
Excédent de financement	377 120	501 622	823 520

Les principaux ratios financiers de SONATRACH pour les exercices 2004 à 2006 sont les suivants :

Intitulé	Désignation	2004	2005	2006
Rentabilité économique de l'activité courante	Résultat d'exploitation/Capitaux permanents	63%	79%	77%
	Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	57%	59%	58%
	Résultat d'exploitation/ Production de l'exercice	56%	58%	57%
Capacité d'endettement	Dettes d'investissement/Fonds propres	15%	5%	4%
Capacité de remboursement	Capacité d'autofinancement/DMLT	56%	96%	92%
Ratio de liquidité	Actif d'exploitation/Dette à court terme	1,97	2,09	2,04
Service de la dette	Frais Financiers/DMLT	1%	1%	0%
Poids des intérêts	Frais financiers/chiffre d'affaires	0,32%	0,21%	0,06%
Poids de la dette sur les actifs de l'entreprise	Total dettes/Total actif	0,50	0,42	0,40
	Actif Total/Total actif (hors créances sur associés et sociétés apparentées)	1,19	1,20	1,18

VII-2-9- Evolutions récentes et perspectives d'avenir du Garant :

Le Garant SONATRACH a achevé l'exercice 2006 avec les résultats suivants:

Production primaire d'hydrocarbures :

- un niveau global de 229,8 millions de TEP (Tonnes d'équivalent pétrole), en baisse de 1% par rapport à 2005,
- La production d'hydrocarbures en association est en légère hausse, passant de 65.0 à 66.0 millions de TEP,
- En matière de commercialisation, 171 millions de TEP ont été vendues, dont 136 millions de TEP pour les exportations et 35 millions de TEP pour le marché national,
- Le chiffre d'affaires global à l'exportation atteint le niveau record de 53,56 milliards de US\$ en 2006 (dont 4.8 milliards US\$ au titre des enlèvements de nos associés), en hausse de 17% par rapport à 2005, avec un prix moyen du baril de brut de 65,70US\$/baril.

Activité Amont :

- Sonatrach a réalisé en effort propre 29 puits d'exploration
- les associés ont réalisé 48 puits d'exploration ;

Cet effort d'exploration s'est soldé par la découverte de 17 nouveaux gisements d'huile et de gaz dont 8 en association et 7 en effort propre.

Développement des gisements :

- En septembre 2007, Sonatrach a annoncé qu'elle développerait seule le projet gaz intégré de Gassi Touil, après avoir résilié le contrat de partenariat la reliant à Repsol et Gas Natural en raison de retards importants dus aux partenaires espagnols. Le projet porte sur le forage de 52 puits de développement, la reprise des 16 puits existants, la construction d'installations de

surface pour le traitement (extraction de condensat et GPL, décarbonatation) du gaz brut, la construction de nouvelles capacités pour le transport et la construction d'une nouvelle usine de liquéfaction d'une capacité nominale de 4 millions de tonnes par an.

Activités à l'International :

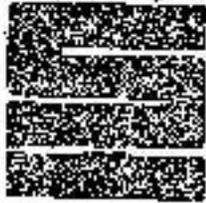
- dans l'Amont, Sonatrach a acquis en partenariat avec Statoil deux blocs d'exploration dans l'offshore profond en Egypte ; par ailleurs, Sonatrach a signé un accord de prise de participation de 25% dans les contrats de partage de production de 5 blocs d'exploration dans le bassin de Taoudeni au Mali.
- Dans l'Aval gazier, Sonatrach a renforcé sa présence sur le marché britannique en réservant une capacité de regazéification de 5 milliards de m³ dans le terminal de Isle of Grain ; Sonatrach a aussi signé avec Gaz de France un accord pour la réservation d'une capacité de regazéification de 1 milliard de m³ sur le terminal de Montoir en Bretagne (France).

Exportation et commercialisation :

- Démarrage des travaux de construction du projet de gazoduc Medgaz dont la mise en service est prévue en 2009 (capacité : 8 milliards de m³)
- Réception en 2007 d'un navire méthanier d'une capacité unitaire de 75 500 m³ de GNL baptisé « Cheikh El Mokrani » ; un deuxième navire méthanier baptisé « Cheikh Bouamama » sera réceptionné en 2008.
- La demande croissante sur le marché national sera entièrement satisfaite.

VU-3- Caution personnelle et solidaire

سوناتراش



sonatrach

DIRECTION GROUPE FINANCES
Direction Opérations Financières

Alger, le 01 DEC 2007

N° 469 / FIN / DGF / 07

CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE

CAUTION : ENTREPRISE NATIONALE SONATRACH,
Société par actions au capital social de DA 500.000.000.000
immatriculée au registre du commerce sous le n° 34 B 438 du 11 août 1984
ayant son siège social à Djenane EL-MALIK, Hydra Alger,
représentée par Monsieur REZAIGUIA Ali Directeur Exécutif Finances, ayant
tous pouvoirs à l'effet des présentes.

DEBITEUR : Entreprise Nationale des Travaux aux puits, ENTP.
Société par actions au capital social de DA 2.400.000.000,00
immatriculée au registre de commerce sous le n° 9930122593,
ayant son siège social à la base du 20 août 1955, BP 205 et 207,
Hassi-Messaoud, Ouargla,
Représentée par Monsieur ACILA Ali Président Directeur Général, ayant
tous pouvoirs à l'effet des présentes.

Le Débiteur, entend recourir pour le financement d'une partie de ses investissements
au marché obligataire domestique. Afin de bénéficier des meilleures conditions
d'emprunt, il a sollicité la garantie de SONATRACH.

La Caution du principal actionnaire et donneur d'ordre quasi unique du Débiteur, a un
tout intérêt économique au développement de son activité, c'est pourquoi il accorde
sa garantie suivant décision de son Conseil d'Administration n° 60 / 04 en date
du 22 novembre 2007.

Ceci sous réserve du visa de la COSOB.

La Caution ci-dessus désignée, déclare qu'elle se rend personnellement caution solidaire à hauteur de 100% du paiement ou du remboursement de toutes sommes que le Débiteur ci-dessus désigné, peut ou pourra devoir au titre de l'émission obligataire en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, intérêts de retard et indemnités.

Le présent engagement solidaire est limité à la somme en principal de quatre milliards de dinars (4.000.000.000 DA) majorée à compter de la date d'émission des obligations, des intérêts, frais, commissions et accessoires y afférent, suivant les conditions applicables au Débiteur.

Cette garantie sera valable jusqu'à l'échéance des obligations émises.

De convention expresse, la caution s'interdit de prévaloir de toutes subrogations, d'exercer toutes actions personnelles et d'une façon générale, d'élever toutes prétentions qui auraient pour résultat de la faire venir en concours avec les obligataires, tant que ceux-ci n'auront pas été désintéressés de la totalité des sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires qui ont été ci-dessus visés.

Il est bien entendu que le présent cautionnement n'affecte et ne pourra affecter en aucune manière, la nature et l'étendue de tous engagements et de toutes garanties, réels ou personnels, qui ont pu ou pourront être contractés ou fournis soit par la Caution, soit par le Débiteur, soit par tous tiers, et auxquels il s'ajoute ou s'ajoutera.

Tous droits, impôts, taxes, amendes, pénalités et frais auxquels le présent cautionnement, ainsi que son exécution, pourront donner lieu, seront à la charge de la caution.

Pour l'exécution des présentes, la Caution déclare faire élection de domicile en son siège sis, Djenane El-Mali, Hydra, Alger.

Toutes demandes et significations seront faites aux adresses mentionnées ci-dessus et le tribunal dans le ressort duquel la caution est située sera seul compétent pour statuer sur tout ce qui concernera l'exécution des présentes, quelle que soit la partie défenderesse.

Fait à Alger, le 1-DEC-2007

Pour la CAUTION

Le Directeur Exécutif - finances,

A. REZAIGUIA

CHAPITRE VIII- ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

VIII-1- Signature du Président Directeur Général de PENTP

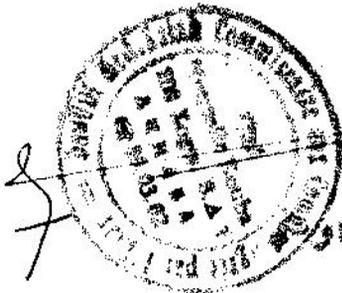
" A notre connaissance, les données de la présente notice d'informations sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée "

Président Directeur
Général
A. ACILA




VIII-2- Signature des commissaires aux comptes :

" Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées "



Visa de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse.

Par application des articles 41 et 42 du décret législatif n° 93-10 du 23 Mai 1993, modifié et complété, relatif à la Bourse des valeurs mobilières, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé sur la présente notice le visa O.F. 02. du 02/12/2007.